



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

INAN • NUMÉRO 144 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 9 avril 2019

—
Présidente

L'honorable MaryAnn Mihychuk

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 9 avril 2019

• (0845)

[Traduction]

La présidente (L'hon. MaryAnn Mihychuk (Kildonan—St. Paul, Lib.)): Bonjour à tous. Bienvenue au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord du Parlement du Canada. Nous menons une étude sur le renforcement des capacités communautaires et la conservation des talents dans les réserves.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir des représentants locaux de la Première Nation dakota de Whitecap et du conseil des écoles publiques de Saskatoon.

Ici, à Ottawa, nous avons entamé un processus afin de reconnaître une part de la vérité et la réconciliation. Le fait est que les édifices du Parlement se trouvent sur le territoire non cédé du peuple algonquin.

Permettez-moi d'expliquer un peu le déroulement. Normalement, vous avez un maximum de 10 minutes pour faire votre exposé. Les autres témoins ont ensuite 10 minutes, après nous passerons aux questions des députés.

Je cède la parole au chef Darcy Bear.

Chef Darcy M. Bear (Première nation dakota de Whitecap): Bonjour.

D'abord, quand vous dites 10 minutes, est-ce que ce sont 10 minutes pour moi et 10 minutes pour Ray? Ou est-ce cinq et cinq?

La présidente: Je vois que nous commençons déjà à négocier.

Des voix: Oh, oh!

La présidente: Non.

Chef Darcy M. Bear: C'est cinq?

La présidente: Oui, c'est 10 minutes au total.

Chef Darcy M. Bear: D'accord. Je voulais simplement m'en assurer.

Tout d'abord, bonjour tout le monde à Ottawa. Nous sommes ici pour parler de notre alliance avec le conseil des écoles publiques de Saskatoon.

Permettez-moi de mettre les choses en contexte; Whitecap est située à 20 minutes au sud de Saskatoon. Nous sommes à cet endroit depuis 1879. Notre chef, Whitecap, est reconnu comme l'un des pères fondateurs de la Ville de Saskatoon. Il a rencontré un dénommé John Lake en 1882. De plus, en tant que peuple dakota, nous sommes des alliés de la Couronne britannique et nous avons participé à la Révolution américaine et à la guerre de 1812, laquelle a été très importante et a contribué à faire de notre pays une nation. Je dis toujours que si nous avions perdu cette guerre, un drapeau américain flotterait au-dessus de la nation et nous aurions Donald Trump au pouvoir, mais ce n'est pas le cas.

Notre histoire est une source de fierté et nos ancêtres ont toujours travaillé en partenariat. D'ailleurs, le mot « Dakota » signifie « allié ». Depuis les années 1960, notre communauté collabore avec le conseil des écoles publiques de Saskatoon en ce qui concerne nos élèves...

La présidente: Chef Bear, je suis désolée. Je crois vous avoir induit en erreur. En fait, je ne m'étais pas rendue compte que le monsieur à vos côtés est du conseil des écoles publiques de Saskatoon. Donc, si vous voulez utiliser toutes les 20 minutes, c'est à vous de décider. Vous avez une certaine latitude à cet égard.

Chef Darcy M. Bear: D'accord. Est-ce que mon micro était fermé pendant tout ce temps?

La présidente: Non, non, nous vous avons entendu. Je suis vraiment désolée.

Chef Darcy M. Bear: D'accord. Je pensais...

M. Mike Bossio (Hastings—Lennox and Addington, Lib.): Nous allons recommencer...

Chef Darcy M. Bear: ... il faut que je recommence à partir du début.

Des voix: Oh, oh!

La présidente: Non. Je suis désolée de vous avoir interrompu. Je vous en prie, allez-y.

Chef Darcy M. Bear: Les membres de notre communauté ont commencé à fréquenter les écoles du conseil des écoles publiques de Saskatoon dans les années 60. J'ai grandi dans ma communauté à Whitecap et je suis allé à l'école dans ma communauté jusqu'en 5^e année. Puis de la 6^e à la 12^e année, nous devions prendre l'autobus pour aller à Saskatoon. J'ai donc mon diplôme du conseil des écoles publiques de Saskatoon.

J'ai été élu chef en 1994. J'ai ensuite approché le conseil des écoles publiques de Saskatoon — un homme du nom de George Rathwell qui était directeur adjoint d'une des écoles — pour voir comment nous pourrions travailler ensemble pour revoir le programme et nous assurer que la transition de Whitecap à Saskatoon se fasse en douceur pour nos élèves. Dans un sens, cette initiative a abouti à ce que nous appelons aujourd'hui une entente d'alliance sur l'éducation.

Nous faisons maintenant partie du conseil des écoles publiques de Saskatoon. Nous exploitons toujours une école dans notre communauté. Je vais expliquer comment fonctionne notre partenariat.

Dans le cadre de notre partenariat, nous nous sommes dotés d'un comité mixte de gouvernance, un comité mixte des opérations. Tous nos enseignants sont des employés du conseil des écoles publiques de Saskatoon, alors nous avons des enseignants accrédités dans la communauté. Nous avons accès à toutes les ressources documentaires du conseil des écoles publiques de Saskatoon, aux activités de perfectionnement professionnel et aux services offerts au secteur, et nous faisons également partie du quartier 7. C'est un très bon partenariat. Ray parlera probablement de certains des résultats lorsqu'il prendra la parole.

Notre entente a été vue comme un projet pilote par le gouvernement fédéral. Elle est maintenant en vigueur depuis six ans. Elle était considérée comme un projet pilote à l'époque où nous avons signé l'entente officielle. Elle a permis de combler le fossé en matière d'éducation pour nous, parce que, par le passé, les écoles dans nos communautés recueillaient environ les deux tiers de ce que les écoles provinciales recueillaient en frais de scolarité, mais nous ne recevions pas beaucoup de soutien. Depuis que nous avons conclu ce partenariat, nous avons réglé de nombreux problèmes de financement et nous avons mis fin aux disparités en matière d'éducation à Whitecap. Le partenariat a été très positif pour notre communauté et nos étudiants.

Nous avons également négocié des capitaux dans le cadre du partenariat avec le gouvernement fédéral. Nous avons rénové notre école, qui avait été construite en 1996, pour qu'elle réponde aux normes du conseil des écoles publiques de Saskatoon. Nous avons également fait un agrandissement et consulté les membres de notre communauté, parce qu'il y avait de la prématernelle à la 6^e année dans notre école, mais les membres de notre communauté, les parents et les gardiens d'enfants voulaient que nos enfants intègrent plus tôt le conseil des écoles publiques de Saskatoon. Aujourd'hui, notre école va de la prématernelle à la 4^e année, et nos élèves de 5^e à 12^e année sont transportés par autobus.

Nous avons examiné la situation de nos élèves de la 5^e à la 8^e année. Ils sont dans trois écoles différentes à Saskatoon. Aucune école ne pouvait tous les accueillir. Puis, à une vingtaine de minutes de chez nous, une nouvelle communauté a bâti une nouvelle école en collaboration avec le conseil des écoles publiques de Saskatoon, alors nous avons voulu faire partie du projet. Nous représentons environ 10 % des élèves. Il s'agit d'un projet de construction d'environ 27 millions de dollars, alors nous avons fait pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il investisse 2,7 millions de dollars dans cette école en notre nom. C'est la nouvelle école de nos élèves de la 5^e à la 8^e année.

Le conseil des écoles publiques de Saskatoon a adhéré à la proposition. Les responsables ont même nommé l'école Chief Whitecap, reconnaissant le chef Whitecap comme l'un des pères fondateurs. C'est l'une des raisons. De plus, dans l'école, il y a une salle culturelle. Des aînés s'y rendent tous les jours. Ils y font des cérémonies de purification tous les jours pour les élèves. C'est une école publique; ce n'est pas une école ségréguée pour les élèves de Whitecap seulement. Elle est ouverte à tout le monde.

Toutes les salles de classe dans l'école sont bilingues. On y parle l'anglais et le dakota. Le drapeau de Whitecap flotte à l'extérieur de l'école. C'est un excellent partenariat jusqu'à maintenant. Nos élèves du secondaire fréquentent les écoles Aden Bowman et Walter Murray, à Saskatoon.

De plus, nous avons grâce à notre partenariat investi dans un centre d'éducation préscolaire. Nous exploitions autrefois une garderie de 20 places, mais comme nous sommes l'un des signataires

de l'Accord-cadre sur la gestion des terres des Premières Nations, nous avons éliminé 25 % de la Loi sur les Indiens, ce qui nous permet de gouverner nous-mêmes nos terres. Nous avons ainsi pu travailler à l'aménagement du territoire, au zonage, aux normes de développement, à l'investissement dans l'infrastructure et aux régimes fiscaux. Ces mesures nous ont ouvert de nouveaux débouchés. Nous sommes passés d'un taux de chômage de 70 % à un taux de 5 %.

Cela dit, nous avons plus de 600 emplois dans notre communauté. Nous nous sommes penchés sur notre service de garde de 20 places et nous avons envisagé de l'agrandir, puis de construire une toute nouvelle installation, un centre d'apprentissage de la petite enfance de 56 places dont le programme est basé sur l'alphabétisation, la culture et la langue. Il s'agissait d'un partenariat entre le gouvernement fédéral, Whitecap et la province et, bien sûr, avec le conseil des écoles publiques de Saskatoon et ses centres d'apprentissage de la petite enfance. Le centre a ouvert ses portes. Cette année, nous avons sur la planche à dessin d'autres projets à hauteur de 62 millions de dollars et 225 autres emplois seront créés dans notre communauté l'an prochain.

● (0850)

Nous nous concentrons sur la rétention puisque les études ont montré que, grâce à l'apprentissage et à la littératie à un jeune âge, les enfants restent à l'école et terminent leur 12^e année. Ces initiatives ont d'autres répercussions à Whitecap. Comme nous insistons sur la rétention, nous avons beaucoup de diplômés de 12^e année. Ces étudiants veulent faire des études postsecondaires, mais encore une fois, il y a un plafond au programme de Services aux Autochtones Canada. Cependant, comme Whitecap a sa propre source de revenus, nous ajoutons des fonds pour que nos étudiants ne tombent pas entre les mailles du filet et pour qu'ils puissent fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire.

Le programme postsecondaire actuel est assorti d'un mécanisme souple de transfert des fonds. Les Premières Nations qui n'ont pas d'étudiants de niveau postsecondaire peuvent utiliser les fonds pour d'autres dépenses, ce qui n'est pas juste pour les étudiants qui veulent vraiment aller à l'école. Nous espérons que le gouvernement fédéral se penchera sur la question et commencera à débloquer des fonds pour les études postsecondaires en fonction des chiffres réels et des demandes. Ainsi, les étudiants ne seront pas les laissés pour compte. Ce n'est plus un paiement de transfert souple, ce devrait être un transfert fondé sur les chiffres réels et les résultats.

Je vais m'arrêter ici. Je vais céder la parole à Ray.

● (0855)

M. Ray Morrison (président du conseil d'administration, Saskatoon Public Schools): Merci, chef.

Je remercie le Comité de m'avoir invité et de me donner l'occasion de parler de notre alliance avec Whitecap. En particulier, je remercie le greffier d'avoir organisé la vidéoconférence pour que nous puissions être présents. Comme les gens ont des horaires différents, c'est toujours difficile.

J'aime toujours prendre la parole après le chef Bear, parce qu'il parle de la plupart des choses dont j'aimerais parler, ce qui me facilite la tâche.

Permettez-moi de parler un peu de l'histoire du conseil des écoles publiques de Saskatoon. Nous existons depuis 1864, alors nous sommes dans cette région du pays depuis un certain temps. Nous sommes le plus grand conseil scolaire de la Saskatchewan. La population étudiante des Premières Nations, des Inuits et des Métis est de 16 à 22 %, selon l'année, la période de l'année et le nombre d'inscriptions. Nous avons une importante population d'étudiants autochtones, laquelle représente une grande partie de notre travail.

Nous avons aussi deux autres écoles associées, une école musulmane et une école chrétienne, qui sont toutes deux confessionnelles. Ces écoles font partie du conseil des écoles publiques de Saskatoon, mais elles jouissent d'une certaine indépendance.

Je souhaite soulever quelques éléments concernant notre partenariat avec Whitecap. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails de son fonctionnement. Je répondrai plutôt à vos questions.

Le chef Bear a parlé de l'évolution de ce partenariat. Il a évolué au cours des 24 ou 25 dernières années. Le partenariat fonctionne grâce aux relations que nous avons établies, pas nécessairement en raison des documents requis. C'est en grande partie ce qui nous a permis de devenir ce que nous sommes aujourd'hui.

L'une des clés de notre succès jusqu'à maintenant est que nous demeurons branchés sur ce qui est le mieux pour les étudiants lorsque nous asseyons à une table pour discuter de la situation. C'est toujours notre priorité.

Ensuite, nous respectons les compétences des deux parties. Nous travaillons dans des environnements différents, alors j'ai beaucoup appris sur le financement pour l'éducation que reçoivent les Premières Nations, et je pense que le chef et son personnel ont beaucoup appris sur le financement provincial. Nous avons conclu une entente entre Whitecap et le conseil des écoles publiques de Saskatoon, mais les gouvernements fédéral et provincial ont participé aux négociations. Le processus a été intéressant.

Nous continuons d'espérer que, dans le cadre de la réponse du conseil des écoles publiques de Saskatoon à la Commission de vérité et réconciliation, nous jetons des ponts et qu'à long terme, comme le chef Bear l'a dit plus tôt, certains des programmes et des mesures que nous avons prises dans certaines de nos écoles mèneront à une plus grande réussite des élèves autochtones, à de meilleurs taux de délivrance de diplômes et à des taux de réussite plus élevés à l'avenir.

La seule chose que le chef n'a pas mentionnée au sujet de l'école Chief Whitecap, c'est que dès qu'on y entre, la Première Nation dakota de Whitecap est bien présente. Sur la porte de toutes les salles de classe, il y a le nom de la salle en anglais et en dakota. Nous essayons d'atteindre un niveau que nous n'avons pas réussi à atteindre dans les autres établissements. Nous avons aussi un programme d'immersion crie dans une autre école. Beaucoup de choses se brassent. Mais dans ce cas-ci, notre relation avec Whitecap nous a permis de vraiment nous concentrer sur ce que nous pensons être le mieux pour les étudiants à long terme.

Je crois que je vais m'arrêter là, chef, et nous pouvons regarder...

Le chef vient de me rappeler de parler des résultats. Je m'excuse.

Nous avons vu certains résultats à court terme. En 2014, environ 40 % des élèves de la 1^{re} à la 4^e année à Whitecap avaient atteint les niveaux de lecture prévus pour ce groupe d'âge. En 2017, soit la dernière année pour laquelle nous avons des données pour le moment, nous avons fait passer la barre à 80 %. En nous concentrant

sur ce qui est important pour ces étudiants et en travaillant avec Whitecap, nous avons déjà changé le cours des choses.

Pour ce qui est des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, c'est encore trop tôt pour nous. Comme je travaille dans le domaine de l'éducation de la maternelle à la 12^e année depuis plus de deux décennies, je peux dire que les résultats seront pour toute une génération. Nous verrons les retombées de notre travail dans 10, 12 ou 13 ans, mais nous suivrons la réussite de ces étudiants tout au long de leur cheminement dans le système d'éducation, jusqu'à l'obtention de leur diplôme et, espérons-le, dans la société.

● (0900)

Merci. Je vais m'arrêter ici.

La présidente: D'accord. Très bien.

Nous allons commencer la période de questions avec le député Yves Robillard.

Ce sera probablement en français, alors je crois que vous aurez des services d'interprétation.

M. Ray Morrison: D'accord.

La présidente: Yves.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Merci.

Je remercie nos invités de leur témoignage.

Les témoins de ce comité ont parlé de la difficulté qu'ont de nombreuses communautés éloignées et isolées du Nord à attirer et retenir les enseignants ainsi que les professionnels de la santé. En plus de l'éloignement, plusieurs autres facteurs nuisent à la conservation des talents dans les collectivités des Premières Nations, dont les faibles échelles salariales et le manque de logement convenable dans les réserves.

Selon vous, quel est le principal obstacle qui empêche de retenir les talents dans les communautés autochtones?

[Traduction]

Chef Darcy M. Bear: Je pense que le plus grand défi serait exactement ce que vous avez dit. Les échelles salariales, l'absence de grille salariale, etc., et le fait de ne pas payer les enseignants et de ne pas leur offrir de sécurité d'emploi.

Je sais que, dans le passé, pour Whitecap — et nous ne sommes pas dans le Nord, mais nous sommes à 20 minutes d'un centre urbain —, lorsque nous ne faisons pas partie du conseil des écoles publiques de Saskatoon, il nous était difficile d'attirer les meilleurs enseignants. C'est la nature humaine que de chercher la sécurité d'emploi. Lorsqu'un enseignant n'a pas de sécurité d'emploi, il ne voudra pas venir enseigner dans nos communautés.

Étant donné que nous avons maintenant établi un partenariat avec le conseil des écoles publiques de Saskatoon et que nos enseignants sont des employés du conseil dans le cadre de cette entente, nous pouvons attirer certains des meilleurs enseignants accrédités du conseil des écoles publiques de Saskatoon. Les enseignants voulaient venir travailler dans notre communauté, mais nous n'avions pas la même grille de salaire que le conseil des écoles publiques de Saskatoon. Comme le financement est insuffisant, les communautés essaient souvent d'embaucher des enseignants de première et de deuxième année parce qu'ils se trouvent au bas de la grille. Ici, nous n'avons plus besoin de le faire, parce que nous sommes dans la moyenne... et nous pouvons attirer les meilleurs enseignants.

Je vais revenir à la question. Pour les communautés du Nord, il y aura certainement des problèmes de financement, des problèmes de logement. Il y aura aussi des problèmes d'infrastructure.

Nous vivions à côté de Saskatoon avant d'être une ville. Nous étions là en 1879. La réunion des chefs Whitecap et John Lake a eu lieu en 1882.

Cependant, j'ai grandi dans ma communauté et à ce moment nous n'avions pas d'infrastructure moderne. Auparavant, nous devions transporter de l'eau jusqu'à nos maisons. Nous avions l'habitude de couper du bois pour chauffer nos maisons. Je ne suis pas un pionnier, mais c'est ainsi que nous avons été élevés. Il n'y avait pas d'infrastructure moderne; il n'y avait pas de possibilités. Il n'y avait pas d'installations de loisirs. Nos écoles ne répondaient à aucune des normes des établissements du conseil des écoles publiques.

Vous pouvez voir les défis que ma communauté a dû relever, mais je ne peux pas imaginer ce que celles du Nord doivent faire pour essayer de retenir et de recruter des enseignants autochtones, surtout lorsqu'il y a une pénurie de logements. Vous pouvez imaginer que s'ils construisaient des logements pour les enseignants alors que la communauté même est surpeuplée et connaît une pénurie de logements, ce ne sera jamais une initiative populaire dans la communauté.

Beaucoup de nos Premières Nations n'ont pas le choix. Le peu de logements qu'ils ont, ils doivent le donner à leurs membres. Il serait difficile d'avoir un logement pour le personnel, mais c'est quelque chose qui devrait certainement être envisagé à l'avenir.

Encore une fois, il faut tenir compte de l'infrastructure qui l'accompagne et de la mise en place d'une certaine norme en ce qui concerne les salaires. On ne peut pas s'attendre à ce que chaque enseignant qui arrive dans une communauté du Nord soit un enseignant de première ou de deuxième année. Si vous voulez attirer les meilleurs, vous devez investir dans ces ressources.

Ray voudra peut-être ajouter quelque chose au sujet des enseignants de notre personnel.

● (0905)

M. Ray Morrison: Les observations du chef Bear sont très justes.

Nous avons maintenant des enseignants qui voudraient travailler à l'école des Premières Nations Charles Red Hawk, parce qu'ils savent qu'au pire, ils pourront toujours retrouver du travail dans une école publique.

Vous avez soulevé une question intéressante, mais très complexe.

Il y a environ deux ans, je présidais un groupe d'experts du gouvernement de la Saskatchewan. Nous faisons une tournée de la province pour examiner la situation en matière de gouvernance et d'éducation. Nous avons passé beaucoup de temps dans le Nord pour discuter justement de ces problèmes avec les membres des communautés.

D'un autre côté, et je vais m'écarter un peu du sujet de Whitecap, dans le cadre de mes fonctions au conseil scolaire, je communique régulièrement avec mes collègues de toutes les régions du Nord. Nous avons commencé à chercher des solutions pour ce problème. Nous voudrions lancer des programmes d'échange. Les enseignants des régions urbaines pourraient passer un trimestre ou une année dans une de nos écoles afin de se familiariser avec la culture des communautés, sachant qu'ils pourraient revenir y enseigner. Ils comprendraient ainsi quelle contribution ils apporteraient à ces communautés nordiques.

Nous commençons à examiner certaines possibilités. Je voudrais bien trouver une solution magique pour résoudre tous ces problèmes, mais malheureusement, il n'y en a pas.

[Français]

M. Yves Robillard: Merci.

Quelles mesures le gouvernement fédéral devrait-il prendre pour éliminer les obstacles, par exemple le manque de logement convenable dans les réserves, qui empêchent d'attirer et de retenir des professionnels dans les communautés autochtones?

[Traduction]

Chef Darcy M. Bear: La crise du logement ne se réglera pas du jour au lendemain. Je dirais qu'elle est bien loin d'être résolue. Même dans ma communauté, nous avons une liste d'attente d'environ 100 membres.

Nous avons aussi beaucoup d'employés qui voudraient habiter dans la communauté. Nous avons le seul projet provincial d'habitation mené dans une réserve en Saskatchewan, parce que nous avons un régime foncier. Nous avons des lotissements formellement arpentés et nous travaillons en partenariat avec la Saskatchewan Housing Corporation pour créer des logements abordables pour les employés. Nous avons environ 34 logements, mais il y a 90 employés à loger.

Le logement a toujours constitué un défi, et je ne pense pas que nous le surmonterons de sitôt. Cette année seulement, la SCHL a réduit son budget de 20 à 30 %. Cela va toucher nos communautés de toutes les régions du Canada. On n'a pas assez investi dans le logement, et à mon avis, il faut corriger cela.

Par ailleurs, au cours de ces 10 dernières années, on n'a développé aucun lotissement résidentiel en Saskatchewan. J'en ai discuté avec le directeur général régional, qui m'a dit que l'on n'a jamais affecté de ressources au développement des lotissements résidentiels. Nous avons un besoin urgent d'en développer un, mais nous n'avons pas de ressources pour la planification et la conception.

Si vous pouviez résoudre ce problème, nous vous en serions très reconnaissants, parce que nous avons un besoin criant de ressources pour cela.

[Français]

M. Yves Robillard: En effet, ce n'est pas facile. Je vous félicite quand même pour les efforts que vous y consacrez.

Je poserai peut-être d'autres questions un peu plus tard, s'il reste du temps.

Merci.

[Traduction]

La présidente: Nous passons maintenant la parole à M. Kevin Waugh.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Je vous remercie tous les deux de vous être déplacés à l'aube pour comparaître devant nous depuis Saskatoon.

Je vous avouerai que je siégeais au conseil d'administration quand nous avons conclu cet accord entre Whitecap et le conseil des écoles publiques de Saskatoon. C'était un excellent accord, mais comme c'est toujours le cas des organismes fédéraux et provinciaux, on ressentait beaucoup d'appréhension. Vous pourriez peut-être nous en parler un peu.

À l'époque, notre ministre était John Duncan. Il a fallu plusieurs années pour conclure cet accord. Quels étaient les obstacles? Comme vous le savez, Darcy, lorsqu'on discute d'écoles dans des réserves, toutes les parties veulent conserver leurs fonds, leurs modes d'éducation et leur culture. La situation entre vous et le conseil des écoles publiques de Saskatoon était très particulière. Pourriez-vous nous la décrire un peu?

Chef Darcy M. Bear: On sent certainement beaucoup d'appréhension autant du côté du gouvernement provincial que de celui du conseil des écoles publiques de Saskatoon. Chacune des parties s'inquiète des répercussions de cet accord sur les ressources que le conseil des écoles publiques de Saskatoon reçoit de la province. Est-ce que Whitecap en retirera une partie? Nous avons dit que non. Nous voulions être sûrs de pouvoir payer notre part et, s'il fallait payer des frais de scolarité pour nos élèves de la 5^e à la 12^e année, que l'argent soit disponible et que toutes les ressources nécessaires pour nos élèves de la prématernelle à la 4^e année à Whitecap soient disponibles aussi.

Nous voulions une véritable entente, et non un protocole d'entente. Nous voulions une alliance qui accorde quand même à Whitecap une certaine autonomie, un certain contrôle. Nous avons donc créé un comité mixte de gouvernance et un comité mixte des opérations. Nous avons dit que nous accepterions que la loi provinciale sur l'éducation demeure en vigueur sur les terres de Whitecap. Toutefois, si Whitecap s'engageait sur la voie de l'autonomie gouvernementale, sa loi sur l'éducation respecterait ou dépasserait la loi provinciale, et le conseil des écoles publiques de Saskatoon la respecterait. Voilà ce que nous avons convenu.

Pour conclure cet accord, nous avons également dû joindre Whitecap au quartier 7 afin que le conseil des écoles publiques de Saskatoon puisse administrer notre école, de la prématernelle à la 4^e année, qui se trouve dans la réserve. Toutefois, Whitecap a encore un certain poids au sein du comité de gouvernance et du comité des opérations, alors notre communauté aura toujours son mot à dire.

Nous pouvons aussi voter aux élections pour élire le commissaire du quartier 7 à Saskatoon. Nous devons aussi inclure le centre de la petite enfance. Nous avons rencontré le ministre provincial de l'époque, M. Don Morgan. Il fallait aussi que les règlements provinciaux sur la garde d'enfants s'appliquent sur les terres de Whitecap pour conclure cet accord.

Nous avons fait des compromis, mais nous n'avons rien cédé de notre compétence. Ce sont nos enfants, et nous voulons qu'ils reçoivent la meilleure éducation possible. Nous voulons qu'ils restent à l'école, qu'ils terminent leurs études, qu'ils obtiennent leur certificat de 12^e année. On estime qu'en Saskatchewan seulement, le départ à la retraite des baby-boomers libérera 86 000 emplois.

Notre population autochtone est jeune, mais nous devons continuer à collaborer et ne pas craindre de nous allier en partenariat pour améliorer nos systèmes d'éducation. Nous collaborons avec l'un des plus grands conseils scolaires de la province et pourtant aujourd'hui, par exemple, le gouvernement fédéral vient d'annoncer qu'il allait accorder 1 500 \$ par élève pour enseigner la langue et la culture. Il ajoute que cette allocation ne s'appliquera que dans les réserves, alors elle ne s'appliquera qu'à nos élèves de la prématernelle à la 4^e année. Nos jeunes de la 5^e à la 8^e année qui vont à l'école Chief Whitecap, administrée par le conseil des écoles publiques de Saskatoon, ne recevront pas un cent, même si nous leur enseignons aussi notre langue et notre culture.

Ces enfants se réveillent chaque matin à Whitecap. Même si nous avons pris la décision stratégique d'investir dans la construction

d'une école pour les élèves de la 5^e à la 8^e année à 20 minutes de là, ces fonds devraient suivre nos élèves. Malheureusement, les fonctionnaires ne comprennent pas cela. Ils ne considèrent pas cet accord comme étant conclu avec une autorité scolaire régionale, parce qu'il est meilleur que cela.

● (0910)

M. Kevin Waugh: C'est vrai.

Chef Darcy M. Bear: La capacité est là, mais toutes les autorités scolaires régionales que Services aux Autochtones Canada soutient ont bien de la peine à s'en prévaloir.

Comment allons-nous accréditer nos enseignants si nous ne voulons pas utiliser l'accréditation provinciale et tout le reste? Ce n'est pas ce que je dis. Je dis que nous voulons les meilleurs enseignants. L'accréditation provinciale nous convient parfaitement. Nous tenons à ce que les enseignants qui viennent dans notre communauté possèdent tous les certificats nécessaires et qu'ils soient les meilleurs professeurs possible pour nos enfants.

M. Kevin Waugh: Mes sept minutes seront écoulées avant que j'aie le temps de vous poser ma deuxième question.

Les représentants du Manitoba nous ont dit qu'ils reçoivent entre 18 000 et 20 000 \$ par étudiant dans les réserves. Combien recevez-vous? Je sais, Ray, que le conseil des écoles publiques de Saskatoon est loin de recevoir 18 000 \$ par étudiant de la province. Quand je suis parti, elle recevait probablement 9 000 ou 10 000 \$, pas plus que cela.

Darcy, combien recevez-vous du gouvernement fédéral pour chaque élève de la maternelle à la 4^e année dans la réserve?

Chef Darcy M. Bear: Je ne pense pas que nous recevions autant que les élèves du Manitoba, alors merci d'avoir posé la question. C'est entre 14 000 et 16 000 \$ par étudiant.

M. Kevin Waugh: J'ai entendu dire que Punnichy reçoit 6 000 \$. En parlant à bien des gens dans ma province, j'ai constaté que ces montants varient. Le gouvernement fédéral choisit les gagnants et les perdants. Pour le moment, il semble bien que le Manitoba soit le grand gagnant et que les élèves de ma province se fassent duper. J'ai parlé à des représentants de nombreux conseils scolaires dans des réserves, et ces conseils sont loin de recevoir 18 000 \$ par étudiant.

Ray, quand nous avons négocié cet accord, le principal problème était le taux d'obtention de diplôme, et il l'est toujours. Je suis très fier de voir aujourd'hui vos données de comparaison entre les taux de 2014 et ceux de 2017.

Pourriez-vous nous expliquer ce qui a permis à votre conseil scolaire d'aider Whitecap? C'est grâce à cela que cet accord s'est avéré si efficace jusqu'à présent.

M. Ray Morrison: Je vais faire de mon mieux, Kevin.

Une petite parenthèse... nous recevons maintenant moins par élève que quand vous étiez au conseil d'administration, alors peut-être que vous devriez revenir. Je ne suis pas sûr...

M. Kevin Waugh: Vous avez raison.

M. Ray Morrison: Quant aux taux d'obtention de diplôme des élèves du conseil des écoles publiques de Saskatoon, la province compte ceux qui réussissent leur 12^e année en trois ans, mais nous donnons un peu plus de latitude à nos élèves. Nous examinons le succès des membres de la communauté qui ont terminé leur secondaire, soit dans le marché du travail, soit aux études postsecondaires. Nous nous concentrons sur ces données depuis plusieurs années, je crois. Nous avons consacré beaucoup de temps, d'efforts et de ressources à l'observation de notre population d'étudiants autochtones, qui est nombreuse. Les taux d'obtention de diplôme commencent à grimper, simplement parce que nous nous concentrons, je ne dirais pas sur leurs besoins, mais sur ce qu'ils nous disent qu'il leur faudrait pour obtenir leur diplôme ou pour réussir la transition entre le primaire et le secondaire.

Nous collaborons à plusieurs programmes — comme le programme *Following Their Voices* et autres — où nous écoutons l'opinion des étudiants et discutons en profondeur de ce que nous pourrions faire pour les aider à réussir leurs études. Ces programmes commencent à produire des résultats. Au cours de ces trois ou quatre dernières années, les taux d'obtention de diplôme en trois ans de la 10^e à la 12^e année ont augmenté. Dans le cas des étudiants qui le font en quatre ou cinq ans, ces taux ont grimpé en flèche. Avec le temps, nous constatons une hausse significative dans les taux de diplomation. Cela a valu la peine de répondre aux besoins des étudiants.

Comme vous le savez, notre système d'éducation date de l'époque de la révolution post-industrielle. Nous regroupons encore les jeunes par tranches d'âge, mais bien souvent, cette méthode n'est pas efficace. Nous essayons maintenant d'aborder leurs besoins d'une manière plus holistique, et cette façon de voir commence à produire de bons résultats.

• (0915)

M. Kevin Waugh: Excellent.

Voilà, mes sept minutes sont écoulées.

La présidente: Euh... vous les avez un peu dépassées.

Nous passons maintenant la parole à Mme Rachel Blaney.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Merci beaucoup d'être venu aujourd'hui. J'ai beaucoup aimé votre allocation.

Une chose m'a beaucoup intéressée: vous avez mentionné des cours de langue et des activités culturelles offerts à tous les enfants. Quand mes enfants étaient à l'école, on sortait de classe tous les enfants de la réserve pour les amener au cours de langue, puis ils revenaient en classe. Cela me fâchait, parce que nous tenons à ce que nos jeunes soient fiers de montrer leur culture et leur langue à leurs camarades.

Je voudrais que vous nous décriviez les bienfaits que vous observez quand la communauté autochtone prospère et aussi quand vous invitez d'autres communautés à partager cet aspect positif.

M. Ray Morrison: Je vais aborder cette question de deux points de vue: celui du travail que nous accomplissons d'abord à l'école Chief Whitecap et ensuite à notre autre école, Confederation Park, qui offre un programme d'immersion en cri.

Comme l'a dit le chef Darcy Bear, l'école Chief Whitecap dessert une collectivité située dans le quartier sud de Saskatoon. Il s'agit d'une collectivité très diversifiée, multiculturelle. Pendant la mise en oeuvre de cette initiative, nous avons consulté les membres de la collectivité. Nous avons organisé des réunions pour discuter des programmes de cours, pour présenter ce que nous pensions faire et

pour voir comment les gens y réagiraient. À la surprise d'un grand nombre d'entre nous, ils désiraient vraiment que nous leur enseignions l'histoire et la culture de Whitecap. Comme une grande partie des étudiants de cette collectivité viennent d'autres pays et d'autres cultures, ils désirent sincèrement apprendre à connaître notre culture et l'histoire du Canada ainsi que des langues et des traditions qui ne sont pas les leurs.

Nous avons constaté le même intérêt pour notre programme d'immersion cri. Nous l'offrons à tous les étudiants. Un grand nombre d'entre eux viennent de toutes sortes de contextes; ils désirent apprendre le cri.

Avec le temps, nous avons constaté que cela renforce les liens et ouvre l'esprit des membres de la collectivité et des étudiants. Dans les salles de classe — vous pensez peut-être que je plaisante, mais je dis cela sérieusement —, les jeunes ne remarquent plus l'ethnie de leurs camarades; ils sont tous là pour apprendre. Ils se connaissent tous. Ils passent du temps ensemble à l'école et au-dehors. D'après ce que j'ai pu observer, ce programme a apporté beaucoup de bienfaits.

Mme Rachel Blaney: Parfait.

• (0920)

Chef Darcy M. Bear: Oui, les étudiants de notre communauté ont bien bénéficié de cette expérience. Comme je vous le disais, il y a aussi une salle consacrée à la culture, et un grand nombre de nouveaux Canadiens y participent à la purification par la fumée. C'est très ouvert.

M. Ray Morrison: Oui.

Chef Darcy M. Bear: Nos aînés y sont présents chaque jour, alors les étudiants de Whitecap se sentent chez eux. Le drapeau de Whitecap flotte devant l'école aussi. L'architecture et le paysagisme rappellent aussi Whitecap, alors les étudiants se sentent bien chez eux. Pour eux, c'est une expérience positive.

Du point de vue de la langue et de la culture, nous aimerions vraiment que l'allocation de 1 500 \$ par étudiant dont nous parlions tout à l'heure s'applique aussi à ces élèves de l'école Chief Whitecap. Le conseil scolaire offre ces programmes, mais cette allocation n'y est pas rattachée. C'est très, très malheureux.

Mme Rachel Blaney: Oui, vous avez tout à fait raison, et c'est très important.

On m'a parlé tout à l'heure de la difficulté d'attirer et de retenir de bons enseignants et des professionnels de la santé très compétents dans les réserves. Évidemment, de nombreux témoins nous ont dit que les contrats sont instables, les salaires très bas, donc qu'il est difficile de recruter et de retenir ces professionnels. C'est un cercle vicieux que je constate dans un grand nombre de communautés partout au Canada. Comment peut-on développer l'économie et renforcer une communauté avec un personnel qui change continuellement? Cela ajoute tellement à la charge de travail.

Chef Bear, vous nous avez dit que le taux de chômage a beaucoup baissé dans votre communauté. Pourriez-vous nous en parler et nous expliquer en quoi ce partenariat vous a aidés à progresser?

Chef Darcy M. Bear: Pour parler d'économie, il faut en revenir à la Loi sur les Indiens. Cette loi n'a pas été rédigée de manière à nous inclure dans l'économie du pays.

Mme Rachel Blaney: C'est vrai.

Chef Darcy M. Bear: Elle a été créée pour nous tenir loin des yeux et de l'esprit. Ils nous ont placés sur ces petites parcelles de terre appelées réserves. J'ai été élevé par mes grands-parents. Mon grand-père, lorsqu'il était jeune, devait obtenir un laissez-passer s'il voulait quitter Whitecap pour se procurer des fournitures. S'il voulait vendre son bétail, il devait obtenir un permis de l'agent des Indiens. S'il voulait vendre une récolte, il devait obtenir un permis de l'agent des Indiens. Donc, nous vivions ici dans un pays soi-disant libre, sous une règle de dictature, en dépendance totale de l'agent des Indiens. Nous n'avions pas les mêmes possibilités que d'autres administrations.

Toutes les autres administrations entourant Whitecap et toutes les collectivités des Premières Nations du Canada pouvaient investir dans les infrastructures, développer leur économie et créer des emplois, des débouchés et même de l'espoir. Ensuite, pour ajouter l'insulte à l'injure, nous avons subi les pensionnats où l'on voulait dénaturer l'Indien, et tous les jeunes ont été déplacés. Les parents ne pouvaient même pas voir leurs enfants pendant 10 mois par année. Malheureusement, certains de ces enfants mouraient parfois pendant l'année scolaire et les parents n'en étaient pas informés avant la fin de l'année scolaire. Donc, les compétences parentales... Vous savez, vous dites que les pensionnats ont enlevé la culture, la langue, la fierté, l'identité et même la capacité d'être parent. Comme ma mère est allée dans un pensionnat, elle ne m'a jamais élevé. J'ai été élevé par mes grands-parents. Cela a donc été difficile.

Cela dit, lorsque nous avons commencé à nous pencher sur le développement économique, nous avons commencé à dire que comme Autochtones, nous devons prendre la place qui nous revient et participer à la vie économique. Comment pouvions-nous y arriver? La Loi sur les Indiens est très restrictive. Si nous voulions, par exemple, louer une parcelle de notre territoire, nous devons faire une désignation, une cession de terre, puis demander au ministre de signer le bail. Cela prend trois ans. À ce moment-là, l'occasion est passée et l'entreprise intéressée est partie.

Lorsque 14 Premières Nations, y compris les Muskoday de la Saskatchewan, ont exercé des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il crée l'Accord-cadre sur la gestion des terres des Premières Nations, qui était une entente de gouvernement à gouvernement, et pour que les Premières Nations puissent s'autogouverner sur leurs terres, une fois que nous en avons entendu parler, nous l'avons adopté. Nous l'avons présenté à notre collectivité et, en 2004, nous avons ratifié notre code foncier. Aujourd'hui, nous nous auto-gouvernons sur nos terres. Nous avons éliminé 25 % de la Loi sur les Indiens.

Cette initiative de gestion des terres des Premières Nations a permis à notre collectivité non seulement d'autogérer ses terres, mais aussi de s'occuper de l'aménagement du territoire, du zonage et des normes de développement, de préparer ses terres au développement économique et d'ouvrir ses portes. Notre première entreprise a été le Dakota Dunes Golf Links, qui a ouvert en 2005. Le parcours en soi a été reconnu par Golf Digest comme l'un des meilleurs nouveaux parcours de golf au Canada, classé seizième au pays et premier en Saskatchewan.

Ensuite, il y a eu un casino à Saskatoon qui devait être construit, mais les citoyens ont tenu un plébiscite. Whitecap était le plan B, mais c'est devenu le plan A. Encore une fois, comme notre code

foncier avait été mis en place, nous n'avions pas à passer par ce processus, cette fenêtre de trois ans. En fait, nous avons immédiatement accordé un bail à la Saskatchewan Indian Gaming Authority. Nous pouvons agir à la vitesse des entreprises, et c'est très important. Maintenant, bien sûr, nous avons aussi un magasin, et nous en sommes à la première phase de notre parc commercial. Nous construisons actuellement un hôtel pour ajouter à la zone de villégiature. Ensuite, nous ouvrirons un spa nordique en Saskatchewan. Nous lancerons ce projet plus tard cette année, et nous ouvrirons l'an prochain.

Il y a donc 225 emplois de plus qui viendront s'ajouter aux 600 qui existent déjà. Tout cela pour dire que nous voulions faire partie de l'économie, que nous avons besoin de solutions et que nous n'avions pas peur d'établir des partenariats, ni de travailler seuls. Je pense qu'il est important d'avoir des alliés. Lorsqu'on examine les possibilités... Nous avons toujours mis l'accent sur l'éducation depuis que j'ai été élu en 1994 — c'est ma 25^e année comme chef —, mais le simple fait d'approcher les écoles publiques de Saskatoon pour dire ce que nous voulons faire... Nous en sommes maintenant arrivés à une entente officielle et à une relation très solide. Nous espérons qu'encore une fois, Services aux Autochtones Canada pourra examiner notre entente et conclure qu'elle va au-delà d'une administration régionale de l'éducation, parce que c'est l'une des choses qu'on nous reproche constamment. Nous ne sommes pas admissibles au financement parce que nous ne sommes pas une administration régionale de l'éducation. Vous n'y êtes pas admissible parce que vous n'êtes pas une administration régionale de l'éducation. À cela, nous répondons que nous avons toutes les capacités d'une administration régionale de l'éducation, et même davantage, et qu'il est temps que quelqu'un s'en rende compte. C'est l'un des défis que nous devons relever face aux bureaucrates.

Mme Rachel Blaney: Merci.

• (0925)

La présidente: C'est intéressant.

Nous cédon maintenant la parole à M. Mike Bossio.

Je crois comprendre que nous sommes disposés à partager un peu notre temps, Mike, et je vous en sais gré.

M. Mike Bossio: Bien sûr, si vous le voulez. Voulez-vous commencer? Allez-y.

La présidente: D'accord. J'ai quelques questions à poser. Voici l'un des problèmes. Le gouvernement du Canada offre une aide financière et il y a le Bon d'études canadien. Trouvez-vous que les membres de votre collectivité ont eu accès à cette possibilité? Cela vaut, au total, 2 000 \$ par étudiant.

Chef Darcy M. Bear: Pour être honnête, c'est la première fois que j'entends parler du Bon d'études canadien.

La présidente: Eh bien, nous ferions mieux de vérifier.

Ensuite, il y a un autre programme qui s'appelle le Programme canadien de bourses aux étudiants. Dans ce cas-ci, cela représente 3 000 \$ par année par étudiant.

Chef Darcy M. Bear: Je n'en avais jamais entendu parler non plus.

La présidente: Je pense que, statistiquement, nous avons constaté que les gens connaissaient mal les possibilités existantes et qu'ils les saisissaient mal. J'ai l'impression que vous êtes bien en avance sur bien d'autres collectivités auxquelles nous avons parlé. Cela pourrait être utile.

Parlez-moi un peu plus de la transition. Si vous envoyez des jeunes à l'école, ils font des études postsecondaires. Quel est le taux de retour dans la collectivité? Est-ce qu'ils rentrent chez eux après leurs études ou sont-ils occupés à mener leur carrière ailleurs?

Chef Darcy M. Bear: Nous réussissons très bien à amener nos jeunes à faire des études postsecondaires.

De plus, je crois que Services aux Autochtones Canada a beaucoup mis l'accent par le passé sur les enseignants et les travailleurs sociaux. Nous disons qu'il faut aller plus loin.

Par exemple, je préside le Saskatchewan Indian Institute of Technologies, qui offre un programme de diplôme en administration des affaires. L'un des problèmes que nous avons eus avec notre programme, c'est que si les étudiants voulaient être transférés au College of Commerce, leurs crédits ne sont transférés qu'à 80 %. Mais pour un collège de l'Alberta, ce serait un transfert de crédit de 100 %. Il y a environ six ans, j'ai rencontré le doyen du College of Commerce de l'Université de la Saskatchewan pour discuter de la façon dont nous pourrions faire en sorte que le programme de diplôme en administration des affaires offert par le SIIT puisse permettre le transfert complet des crédits à l'Université. L'Université et le SIIT y ont tous deux travaillé pour s'assurer que notre programme d'études répondait à toutes les exigences préalables requises pour un transfert complet. Cela s'est produit.

C'est notre cinquième année de partenariat. Dans ma petite collectivité seulement, du côté du commerce, nous avons eu six diplômés en commerce, dont quatre environ ont suivi cette voie. Encore une fois, ils font valoir leur sens des affaires. Tous ces diplômés en commerce sont des femmes. Elles travaillent toutes dans notre collectivité parce que nous avons beaucoup d'occasions d'affaires à leur offrir.

Nous travaillons également avec le College of Medicine. Nous aurons une autre réunion le 17 avril pour commencer à faire la promotion des sciences. Nous avons également conclu un partenariat avec une firme d'ingénierie appelée Allnorth. Nous avons eu des discussions avec l'Université de Waterloo et nous espérons trouver une autre façon de commencer à promouvoir le génie, et toutes ces disciplines.

Bien sûr, il n'y a rien de mal à exercer des métiers. C'est l'autre volet sur lequel nous travaillons, la promotion des métiers. Lorsque nous avons construit le casino il y a un certain nombre d'années — il s'agissait d'une installation d'environ 60 millions de dollars —, Saskatoon était en plein essor à l'époque. Il y avait une pénurie de travailleuses et de travailleurs des métiers. Beaucoup de collectivités d'affaires ont dit que nous ne pourrions jamais terminer la construction à temps ou dans les limites du budget. Encore une fois, comme président du SIIT, nous avons créé un programme d'acquisition rapide de compétences, un programme de carrière en construction. Si les sous-traitants avaient besoin de poseurs de cloisons sèches, d'électriciens ou de plombiers, nous pouvions offrir un programme de formation rapide de trois semaines. Ils embauchaient les personnes comme apprentis. Nous nous sommes retrouvés avec plus de 45 000 heures-personnes des Premières Nations consacrées au projet. En plus d'être en avance sur le calendrier, nous avons également respecté le budget.

Nous faisons la promotion de l'éducation postsecondaire. Lorsque nos étudiants y ont accès, ils réussissent.

L'autre chose que nous avons constatée dans le cas du casino, c'est qu'un grand nombre de nos membres commencent comme croupiers, par exemple. Ils constatent alors que ce n'est pas ce qu'ils veulent faire pour le reste de leur vie. Ils retournent à l'école et

terminent leurs études secondaires. Ils font ensuite des études postsecondaires. C'est vraiment agréable à voir. Beaucoup d'étudiants adultes obtiennent leur diplôme.

Il y a assurément des besoins de logements pour étudiants dans la ville. Nous avons également eu cette discussion au sujet du logement des étudiants à Saskatoon, surtout pour beaucoup de mères célibataires. Nous avons parlé de la création, du moins dans le cadre d'un projet pilote, d'un établissement de 56 unités rattaché à un centre d'éducation préscolaire pour les mères célibataires qui font des études postsecondaires.

Il est à espérer que ce concept suscitera un certain intérêt auprès du gouvernement fédéral.

● (0930)

La présidente: D'accord.

Mike a l'impression...

M. Mike Bossio: J'aimerais poser une question.

La présidente: D'accord, allez-y.

M. Mike Bossio: J'en avais beaucoup, mais elles ont toutes été posées maintenant.

Compte tenu de cette expérience, quels conseils donneriez-vous aux autres collectivités autochtones qui pourraient envisager un type de partenariat semblable?

Vu l'évolution de la situation, que feriez-vous différemment si vous deviez recommencer?

Chef Darcy M. Bear: Tout d'abord. Je n'ai pas de conseils à donner aux autres Premières Nations. Elles sont assez autonomes pour prendre leurs propres décisions.

La voie que nous avons empruntée est celle que nous avons choisie comme collectivité, grâce à la consultation communautaire. Nous tenons chaque année au moins quatre réunions communautaires pour discuter avec nos membres.

Même lorsque nous avons commencé à parler du partenariat avec les écoles publiques de Saskatoon, des préoccupations ont été exprimées. Comment la langue et la culture s'intégreraient-elles dans tout cela? Vont-ils reconnaître notre langue et notre culture? Vont-ils travailler avec nous? Allons-nous avoir une certaine indépendance pour ce qui est de la sélection du directeur d'école?

La collectivité a posé beaucoup de questions à ce sujet, mais il s'agissait d'un dialogue ouvert. Les écoles publiques de Saskatoon ont participé à bon nombre de nos réunions communautaires avec les parents et les gardiens. Le modèle que nous avons créé est inspiré par notre collectivité. C'est l'orientation qu'ils ont donnée à leurs leaders. Même lorsque nous sommes passés de la prématernelle à la 6^e année à la prématernelle à la 4^e année il y a cinq ou six ans, c'était une autre discussion que nous devions avoir avec les parents. C'est l'orientation qu'ils voulaient prendre en matière d'intégration. Tant et aussi longtemps que la nouvelle école de la 5^e à la 8^e année était inclusive et faisait à notre langue et notre culture la place qui lui revient, ils y étaient très ouverts. Nos partenaires étaient également très ouverts.

La communication est très importante parce que si les parents et les gardiens ne sont pas d'accord, le partenariat ne fonctionnera pas. Il faut aussi que les partenaires se respectent les uns les autres et qu'ils se fassent mutuellement confiance. Tout ce partenariat a commencé en 1994 par une tasse de café, et aujourd'hui, c'est un véritable accord d'alliance. Je pense que c'est un excellent modèle, mais encore une fois, je ne dirais jamais à aucune Première Nation comment faire son travail.

M. Mike Bossio: La raison pour laquelle je pose la question, c'est qu'il y en a qui y pensent et, bien sûr, il est toujours bon d'examiner les expériences antérieures d'autres collectivités, n'est-ce pas? Je pense que n'importe qui voudrait se pencher là-dessus.

La présidente: Mike, votre temps est écoulé.

M. Mike Bossio: Nous n'avons plus de temps, d'accord.

Merci beaucoup à vous deux.

La présidente: Je suis désolée. M. Bossio a été très généreux.

Nous allons probablement conclure avec Mme Cathy McLeod.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Il y a environ trois questions que j'espérais aborder au cours de mes cinq minutes. Deux concernaient des commentaires que vous avez faits. Vous avez dit que l'argent disponible par l'entremise de la SCHL allait diminuer d'environ 20 à 30 %. Je sais que le gouvernement actuel a versé des milliards de dollars dans les revenus généraux de la SCHL, mais je n'avais pas entendu dire qu'il réduisait le financement disponible. Pourriez-vous me dire rapidement ce qui se passe là?

Chef Darcy M. Bear: On a dit à ma collectivité à la fin de la semaine dernière que le budget de la SCHL, du moins pour la Saskatchewan, sera de 20 à 30 % inférieur, alors pour le Conseil tribal de Saskatoon, dont nous faisons partie, ce sera une réduction importante pour le logement.

Le programme lui-même doit être élargi. Dans notre collectivité, on nous dit que nous allons obtenir 1,4 maison. Que donnera cette offre de 1,4 maison à une collectivité où la liste d'attente compte environ 90 membres? N'oubliez pas que nous avons un défi unique à relever à Whitecap. Nous avons plus de 600 emplois et nous en aurons 225 de plus. Comme il est dans la nature humaine de profiter des possibilités offertes, beaucoup de nos membres veulent emménager dans leur propre maison.

Ce n'est pas différent de n'importe quelle petite ville où, s'il n'y a pas de débouchés, les gens déménagent dans les centres urbains. La même chose se produit avec les Premières Nations, mais lorsqu'il y a des possibilités, les gens se déplacent là où il y en a. C'est certainement une véritable préoccupation pour nous en ce qui concerne la diminution de 20 à 30 % de la SCHL. Nous avons certainement essayé de rencontrer des représentants. J'espère que j'aurai bientôt l'occasion d'aller à Ottawa pour discuter de la façon dont nous pouvons travailler ensemble.

J'ai rencontré notre ministre provincial, Paul Merriman, qui est responsable de la Saskatchewan Housing Corporation. Les responsables se sont penchées sur la situation à Whitecap et estiment que c'est un beau défi puisqu'il y a de l'emploi, et qu'il est possible de loger les gens et de leur fournir un emploi avec le logement. Nous allons essayer de nous associer de nouveau à un autre projet avec la province. Nous avons un projet d'appartements avec la province à l'heure actuelle. Nous espérons en avoir un deuxième, mais nous n'en sommes qu'au début des discussions.

• (0935)

Mme Cathy McLeod: Merci.

Je sais que des milliards de dollars ont été versés par la SCHL dans les revenus généraux, et c'est inquiétant d'entendre dire qu'on réduit les dépenses sans qu'il y ait d'indication de ce qui sera offert en remplacement, ou d'un nouveau programme.

L'autre chose que j'ai trouvée très intéressante, c'est que vous avez parlé du fait que votre collectivité a choisi d'aller seulement jusqu'à la 4^e année parce qu'elle pensait qu'il était bon de réunir les

collectivités. C'est un aspect qui me pose problème. Je comprends tout à fait la méfiance des collectivités autochtones de tout le pays à l'égard du système d'éducation, en raison de l'horrible histoire des pensionnats, et ainsi de suite. Mes enfants, bien sûr, ont grandi dans une petite collectivité et sont allés à l'école côte à côte...

Je pensais qu'il était très utile d'assister aux fêtes d'anniversaire, de pratiquer des sports ensemble et d'apprendre la culture et la langue de l'autre. Même si j'ai bien compris lorsqu'une nouvelle école a été construite dans la réserve, j'ai aussi éprouvé un certain regret, parce que je trouvais qu'on perdait certains bénéficiaires dans le fait d'être ensemble, de jouer ensemble et d'apprendre ensemble.

Votre collectivité est la première dont j'ai entendu parler qui a décidé d'accorder une certaine valeur au fait de laisser ses élèves côtoyer d'autres cultures à l'école.

Chef Darcy M. Bear: Je pense que cela découle de la relation de longue date entre la ville de Saskatoon et Whitecap, qui remonte à la réunion entre John Lake et le chef Whitecap et au fait que le chef Whitecap a choisi un deuxième emplacement pour la ville de Saskatoon pendant la résistance de Riel. Le chef Whitecap a été accusé de trahison, et un citoyen de Saskatoon est venu témoigner en sa faveur. Il s'appelait Willoughby, et il parlait Dakota.

Il ne faut pas oublier qu'il y avait un système de laissez-passer et de permis. À une certaine époque, Whitecap était la seule collectivité autochtone dont les membres allaient régulièrement à Saskatoon, après avoir obtenu un laissez-passer, pour aller chercher des fournitures, bien sûr. Les membres de la collectivité connaissaient beaucoup de gens du coin et entretenaient de bonnes relations. C'était à l'époque — dans notre collectivité, du moins — où il n'y avait pas de véhicules. Pour obtenir des fournitures, nos membres devaient se déplacer avec des chevaux. C'était un voyage d'une journée complète. Certains magasins locaux disposaient d'écuries où l'on installait les chevaux pour la nuit, puis les gens rentraient chez eux avec toutes leurs fournitures. Il y a donc cette relation de longue date.

Vous avez aussi parlé des équipes sportives. Je pense que le fait de faire partie d'une division scolaire plus vaste et d'avoir des classes plus grandes donne à nos enfants la possibilité de participer à des activités sportives. Ils ont pu participer aux activités de hockey mineur de Saskatoon. Encore une fois, nous travaillons de concert avec la Ville de Saskatoon. À une certaine époque, nous ne faisons pas partie de l'organisation du hockey mineur de Saskatoon et nous devons jouer dans les régions rurales de la Saskatchewan, mais il n'y avait pas vraiment de route permanente pour nous rendre à Dundurn, et nous devons donc faire un long détour en voiture. Maintenant, nous faisons partie de l'organisation du hockey mineur de Saskatoon.

Je pense qu'il y a eu beaucoup de possibilités, et encore une fois, c'était sous l'impulsion des parents. Certains d'entre eux ont même commencé à conduire leurs enfants à Saskatoon pour se rendre à la division scolaire, parce que les parents avaient une plus grande confiance envers la division scolaire de Saskatoon et ce qu'elle faisait. Ils avaient certaines réticences à l'égard de notre propre système scolaire. Maintenant que les écoles publiques de Saskatoon gèrent et exploitent notre système scolaire, tous nos parents ont confiance, parce qu'ils veulent que leurs enfants reçoivent une éducation de qualité.

L'autre chose, c'est la transition entre, disons, la 4^e et la 5^e année. C'est une transition qui se fait désormais en douceur, parce que, comme on sait déjà que des enfants de l'école Chief Whitecap viendront en visite en 3^e et 4^e année, on est déjà en train d'établir ces relations. Lorsque les jeunes arrivent en 5^e année, la transition se fait en douceur pour nos enfants. Nous avons aussi un bureau de liaison, avec un conseiller étudiant qui travaille avec les enfants de Whitecap, pas seulement dans le cas de la 5^e année, mais aussi avec les élèves du secondaire, pour s'assurer que, dans cette transition, s'ils ont des difficultés, ou s'ils ont besoin de tutorat ou de quoi que ce soit du genre, ils peuvent l'obtenir pour que l'expérience soit un succès. Jusqu'à maintenant, l'expérience a été formidable.

• (0940)

Mme Cathy McLeod: Enfin, quelles seraient les prochaines étapes pour vous? Vous n'avez pas exclu qu'il serait utile de légiférer. Quelles sont les prochaines étapes? S'il y avait une loi, est-ce que cela éliminerait le problème que vous avez lorsque les bureaucrates ne voient pas que l'argent pour les programmes linguistiques doit suivre... Voilà ma question.

Chef Darcy M. Bear: Je pense que la prochaine étape, c'est que nous allons certainement continuer de faire du lobbying auprès des bureaucrates, mais nous espérons également avoir une rencontre avec le ministre O'Regan pour parler de notre partenariat et lui dire que nous espérons qu'il donnera à ses bureaucrates l'instruction de reconnaître notre entente à titre d'administration régionale de l'éducation.

Il s'agit en fait d'une administration régionale de l'éducation « plus », et c'est le libellé qui est prévu pour les enfants de Whitecap, parce que s'ils vivent dans la collectivité, ces 1 500 \$ par enfant devraient les suivre, qu'ils fréquentent ou non une école hors réserve qui offre des programmes linguistiques et culturels à nos enfants.

Cela dit, un autre défi concerne les Premières Nations en milieu urbain, et les enfants qui vivent en ville. Lorsqu'il est question de leur langue et de leur culture qui leur ont été enlevées par les pensionnats, pourquoi n'y a-t-il pas d'investissement pour eux? Beaucoup de nos familles qui vivent hors réserve ne le font pas par choix. C'est parce qu'il n'y a pas de logements disponibles dans leurs réserves, alors ils vivent dans les centres urbains. Pourtant, il n'y a pas d'argent pour la culture et la langue qui suit leurs enfants. C'est un autre problème qu'il faut régler.

Je pense que notre partenariat continuera de progresser de façon positive. Il a fonctionné jusqu'à maintenant, et je ne vois pas comment nous pourrions aller dans une autre direction. Je ne vois pas les membres de ma collectivité me demander de nous retirer de cet accord, parce qu'il n'a aucun sens. Jusqu'à maintenant, cet accord est tout à fait logique. Même le pouvoir d'achat de la division des écoles publiques de Saskatoon, que ce soit pour des tableaux intelligents ou d'autres outils — le soutien en TI, les psychologues en éducation —, tout le soutien de deuxième niveau est sans pareil. Ensuite, si nos enfants ont des difficultés d'apprentissage, si nous ne pouvons pas leur offrir d'aide à Whitecap, en raison de la grande division scolaire, nous pouvons envoyer nos enfants ici. Par exemple, un de nos enfants est atteint de paralysie cérébrale. Elle doit fréquenter une école de Saskatoon qui offre tous les services dont elle a besoin. C'est un partenariat qui fonctionne bien. Mais encore une fois, nous ne sommes qu'à 20 minutes d'un grand centre urbain.

Cela fonctionne pour nous. Nous ne disons pas que cela va fonctionner pour qui que ce soit d'autre, mais certainement pour notre collectivité. L'approche de partenariat, comme je l'ai dit,

découle d'une relation de longue date entre la ville de Saskatoon et la nation dakota de Whitecap.

Mme Cathy McLeod: Merci.

La présidente: Merci beaucoup. Vous nous avez présenté un portrait très positif. Merci d'avoir pris le temps de vous lever tôt. Nous vous en sommes reconnaissants. Vous nous avez donné un aperçu de la voie à suivre pour votre collectivité. Tous les membres du Comité vous en savent gré. Cela fera partie du compte rendu officiel.

Sur ce, nous allons suspendre la séance. ᑎᓐᓂᓐᓂᓐ pour être venu.

Nous allons suspendre la séance et nous allons en commencer une autre après la pause. Merci beaucoup.

• (0940)

(Pause)

• (0945)

La présidente: Bonjour à vous, à Sioux Lookout. Je suis heureuse de vous voir. Bienvenue. Nous sommes sur le territoire ancestral du peuple algonquin ici, à Ottawa. Nous allons vous entendre. Vous avez 10 minutes pour faire votre exposé, après quoi nous passerons aux questions. Je propose que nous leur accordions cinq minutes chacun, si possible, parce que nous nous attendons à ce que la sonnerie se fasse entendre. Nous vous tiendrons au courant et notre séance ne sera peut-être pas écourtée, mais il se pourrait qu'elle le soit.

Bienvenue, et commencez dès que vous serez prêt.

M. James Morris (directeur exécutif, Sioux Lookout First Nations Health Authority): Bonjour. Je m'appelle James Morris. Je suis le directeur exécutif de la Sioux Lookout First Nations Health Authority, à Sioux Lookout.

Voulez-vous vous présenter?

Mme Janet Gordon (chef des opérations, Sioux Lookout First Nations Health Authority): Je m'appelle Janet Gordon et je suis chef des opérations de la Sioux Lookout First Nations Health Authority. Je supervise les services de santé offerts par notre organisation aux collectivités avec lesquelles nous travaillons.

M. James Morris: La Sioux Lookout First Nations Health Authority est un organisme sans but lucratif établi à Sioux Lookout.

Nous offrons ce que j'appelle des « services non médicaux » aux 32 collectivités du Nord-Ouest de l'Ontario. Parmi ces collectivités, 28 sont éloignées. Elles ne sont accessibles que par avion et par route d'hiver en saison. Dans ces collectivités, on commence à utiliser les routes d'hiver au début de janvier, et on vient tout juste de terminer de les utiliser, parce que les températures sont devenues trop élevées.

Les services que nous offrons sont les soins primaires, les soins de santé mentale, les soins adaptés aux besoins spéciaux, les soins de santé publics et les services à la clientèle. Par « services à la clientèle », j'entends les services de transport et d'hébergement des patients et des clients qui se présentent à Sioux Lookout pour obtenir des services. Janet vous expliquera ces services plus en détail. Nous fournissons également des services de gestion et d'administration pour tous les services médicaux dans toute la région.

L'une des choses que je veux vous faire comprendre, c'est que toutes les collectivités dont je viens de parler sont disséminées dans une région à peu près de la taille de la France, dans le Nord de l'Ontario. La population est d'environ 30 000 personnes, réparties dans toutes ces collectivités.

N'oubliez pas qu'aucune de ces collectivités n'a d'hôpital, de pharmacie ou de centre de santé mentale pour enfants. Tout ce qu'ils ont, ce sont des postes de soins infirmiers, des cliniques qui sont dotées de professionnels de l'extérieur. Des infirmières et des médecins viennent en consultation.

Les infirmières sont là toute l'année, mais je crois qu'environ 60 % de toutes les infirmières qui travaillent dans notre région sont des infirmières d'agence qui viennent travailler pour des périodes de deux semaines à la fois. Je ne sais pas si Janet a des détails à ce sujet, mais c'est une façon très coûteuse de fonctionner.

L'une des choses dont nous allons vous parler, c'est de la formation des travailleurs de la santé, qui seront formés pour se concentrer davantage sur les choses dont les gens ont vraiment besoin — même si les gens qui vont là-bas pour des périodes de deux semaines à la fois, les infirmières et les médecins, peuvent continuer de fournir leurs services professionnels.

Nous devons trouver des façons moins coûteuses et plus cohérentes de fournir des services de santé aux gens qui vivent dans nos collectivités.

En 2006, les chefs de notre région ont approuvé ce que nous appelons le plan de santé anishinabe, qui est un plan de santé de district. Si vous en voulez des exemplaires, nous pouvons vous les faire parvenir. C'est essentiellement le plan que nous avons suivi depuis. Il établit un modèle intégré de soins de santé primaires et un plan de mise en œuvre. Nous travaillons lentement à la mise en œuvre de ce plan.

Je suis heureux que nous soyons ici pour parler du renforcement des capacités. C'est l'un de nos plus grands besoins. Le système d'éducation canadien, si je peux l'appeler ainsi, n'est tout simplement pas assez rapide pour nous. Il ne permet pas de former du personnel de notre région qui resterait dans notre région pour occuper un emploi. C'est un processus très lent. Je me disais justement ce matin que si nous examinions ce que le système a fait au cours des 50 dernières années pour former des professionnels de la santé, nous allions attendre longtemps avant de former suffisamment de travailleurs de la santé qualifiés dans notre région pour vraiment avoir un effet positif sur la santé de nos gens dans le Nord. J'espère que vous pourrez examiner ces chiffres plus en détail dans le cadre de vos travaux actuels.

• (0950)

Je vais maintenant céder la parole à Janet, qui vous parlera plus en détail de certaines des choses que nous avons dans notre région.

[Le témoin s'exprime en cri ainsi qu'il suit:]

ᑭᑭᑭᑭᑭᑭ.

[Les propos du témoin sont traduits ainsi:]

Merci.

[Traduction]

Mme Janet Gordon: Dans le document que nous avons présenté, nous avons cerné certaines des mesures que nous avons été en mesure de mettre en œuvre, en ce qui concerne la formation dans nos collectivités, sachant qu'avec le plan de santé anishinabe, les collectivités ont déterminé qu'une stratégie locale répondrait à leurs besoins et favoriserait l'avancement professionnel. Nous voulons soutenir les travailleurs de la santé communautaire, ou les travailleurs communautaires, non seulement dans le domaine de la santé, mais aussi pour accroître nos compétences et nos connaissances et leur permettre de rester et de fournir des soins de meilleure qualité. Qu'il s'agisse de la promotion de la santé ou de la prévention

de la maladie, nous voulons jumeler le bon fournisseur au bon service, offrir les services qui correspondent aux besoins de nos collectivités, et aussi pour qu'elles travaillent main dans la main avec des infirmières et infirmiers professionnels.

Nous aimerions certainement voir plus d'infirmières et infirmiers, de médecins et d'autres travailleurs de la santé provenant de nos collectivités. Comme vous le savez, nos collectivités sont aux prises avec de nombreux problèmes — la pauvreté, une infrastructure déficiente et une base économique insuffisante —, aggravés par un lourd fardeau de maladie et d'autres situations de crise, comme les problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Nous sommes en train de mettre sur pied des équipes de soins de santé primaires, car nous avons pu obtenir des ressources du gouvernement de l'Ontario. Nous attendons toujours de voir si ce financement va se poursuivre, et nous nous sommes concentrés sur le recrutement et la dotation de ces postes pour offrir des services à nos collectivités.

Nous sommes également en train d'élaborer une stratégie régionale en matière de soins infirmiers qui, pour l'instant, est principalement mise en œuvre par la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits. Nous aimerions qu'elle appuie le maintien en poste et le recrutement et qu'elle offre un programme de formation professionnelle en soins infirmiers plus ciblé, plus de possibilités de formation et un programme de mentorat complet.

La rémunération constitue un énorme problème dans notre région, car elle exige que les gens aient un mode de vie qui les éloigne un peu de leur foyer et de leur famille. Nous avons besoin d'un programme de rémunération plus complet qui permettra d'attirer et de garder les gens dans nos collectivités. Nous sommes également en train d'encourager les jeunes à faire carrière dans le domaine des soins de santé et nous avons produit des vidéos et des affiches. Nous espérons lancer tout cela d'ici septembre.

Nous travaillons en collaboration avec Dignitas International à un programme de formation de nos travailleurs en santé communautaire. Il vise surtout le diabète. Nous avons des travailleurs qualifiés. Nous examinons différents modèles et nous continuons de nous en inspirer. Nous pensons que la façon dont nos collectivités pourraient composer avec leurs nombreux fardeaux ou problèmes de santé serait de former nos propres gens et de les garder dans les collectivités, d'avoir des niveaux plus élevés de compétences et de connaissances et d'être plus facilement accessibles dans la collectivité — pas d'aller et venir, comme c'est actuellement le cas avec beaucoup de fournisseurs de soins de santé.

• (0955)

Nous avons besoin d'un soutien continu pour ce genre de choses. Nous avons de la difficulté à y arriver au moyen des subventions et des propositions qui ont été élaborées.

• (1000)

La présidente: Nous allons maintenant passer aux questions des députés.

M. T.J. Harvey (Tobique—Mactaquac, Lib.): La Chambre n'a pas commencé...

La présidente: ParlVu fonctionne. Si la sonnerie retentit, nous aurons 15 minutes pour revenir à la Chambre.

Nous allons commencer par M. Yves Robillard. La parole est à vous.

[Français]

M. Yves Robillard: Merci, madame la présidente.

Nous avons entendu de nombreux témoins nous dire que le roulement était élevé chez les professionnels de la santé et de l'éducation, en particulier dans les communautés éloignées. Pouvez-vous nous parler de l'effet de ce roulement élevé sur les résultats en matière de santé et d'éducation communautaires chez les jeunes?

[Traduction]

Mme Janet Gordon: Le taux de roulement élevé des professionnels dans nos collectivités a une incidence sur la continuité des soins. Il influe sur le niveau de connaissances que les gens pourraient acquérir s'ils restaient plus longtemps dans la collectivité. Nous voyons parfois un très grand nombre de postes vacants d'infirmières et de médecins dans nos collectivités. Nous essayons de combler ces lacunes par des suppléants, parce que nous assurons la gestion des services médicaux dans nos collectivités.

[Français]

M. Yves Robillard: L'autorité sanitaire des Premières Nations de Sioux Lookout offre des programmes de formation à l'intention de ses collectivités, notamment des cours de premiers soins en santé mentale pour les Premières Nations, de la formation sur la réduction des préjugés ainsi que diverses présentations dans le cadre de webinaires.

Comment les formations que vous offrez contribuent-elles à renforcer les capacités et à conserver les talents dans les réserves?

[Traduction]

Mme Janet Gordon: La majeure partie de notre formation est fondée sur la disponibilité des ressources. Parfois, nous utilisons l'argent des programmes pour essayer de soutenir les collectivités, et cela leur permet d'acquérir des compétences et des connaissances. Mais la santé mentale est un énorme fardeau dans beaucoup de nos collectivités.

Il y a un roulement élevé, et ce n'est pas seulement à cause des situations de crise que toutes nos collectivités vivent la plupart du temps. Par exemple, au cours des 20 dernières années, il y a eu plus de 500 suicides dans les collectivités que nous desservons.

[Français]

M. Yves Robillard: Combien de temps me reste-t-il, madame la présidente?

[Traduction]

La présidente: Vous avez deux minutes.

[Français]

M. Yves Robillard: D'accord.

Toujours au sujet des formations qu'elle offre, comment l'autorité sanitaire des Premières Nations de Sioux Lookout évalue-t-elle le taux de réussite de ses initiatives de formation à l'échelle communautaire?

[Traduction]

Mme Janet Gordon: L'une des choses que nous avons été en mesure de faire, c'est d'offrir de la formation grâce aux fonds de santé publique que nous avons reçus, et nous sommes en train d'évaluer ce programme. Il s'agira notamment d'évaluer l'incidence de notre formation sur les travailleurs que nous appuyons grâce à une partie de la formation que nous avons pu offrir dans le domaine de la santé publique.

Quant à savoir si ce sera une formation en gestion des données ou en surveillance des maladies transmissibles, ce sont tous des types de formation ponctuelle que nous offrons avec les ressources que nous avons pu obtenir pour ces trois années.

Nos défis consistent à obtenir un financement continu pour les programmes permanents qui doivent exister pour continuer de soutenir les travailleurs.

• (1005)

[Français]

M. Yves Robillard: Merci.

[Traduction]

La présidente: Très bien, votre temps est écoulé, Yves.

Nous donnons maintenant la parole à Mme Cathy McLeod.

Mme Cathy McLeod: Je vous remercie de votre exposé et du travail très difficile que vous faites pour prendre soin d'un si grand nombre de collectivités qui ont de la difficulté à trouver du personnel qualifié dans la région.

J'ai plusieurs questions. Tout d'abord, j'aimerais poser une brève question.

Lorsque le gouvernement a légalisé la marijuana, il s'est engagé à verser 75 % de la taxe d'accise aux provinces, et il a semblé oublier les collectivités autochtones partout au pays. Cet argent devait servir à appuyer l'éducation et à faire face à ce qui constitue un changement important dans l'orientation des politiques.

Avez-vous reçu de l'argent des provinces à partir de leur part de la taxe d'accise, ou le gouvernement fédéral a-t-il indiqué que vous obtiendriez une partie de cet argent pour que vous puissiez travailler dans vos collectivités à ce très important changement d'orientation des politiques?

M. James Morris: Non, nous n'en avons pas entendu parler, et c'est un dossier politique qui devra être réglé par les chefs que nous représentons. Nous ne savons pas encore quelles discussions ont eu lieu entre les chefs et la province, rien.

Mme Cathy McLeod: Merci.

Il n'y a donc pas du tout eu de réaffectation de fonds pour vous aider à offrir de l'éducation aux 32 collectivités, aux jeunes de ces 32 collectivités?

Y a-t-il eu une différence dans vos collectivités depuis la légalisation, ou est-ce le statu quo?

M. James Morris: C'est assez difficile à dire. Rien ne nous a encore vraiment sauté aux yeux. À l'heure actuelle, les chefs de notre région ont maintenu le statu quo, c'est-à-dire interdire l'entrée d'alcool ou de drogues dans la collectivité. À ma connaissance, c'est là où nous en sommes. On ne m'a pas dit si quelque chose avait changé.

Mme Cathy McLeod: Merci.

Vos collectivités ont-elles été touchées par la crise des opioïdes ou avez-vous réussi à échapper à cette tragédie?

M. James Morris: Non. La crise a eu un effet dévastateur sur toutes nos collectivités. Depuis 2009, les chefs que nous représentons nous ont dit qu'ils ont connu des crises des opioïdes dans leurs collectivités, ce qui leur cause des tracas depuis lors.

De nombreuses collectivités ont des programmes de distribution de Suboxone et maintiennent la stabilité de leur monde du mieux qu'elles peuvent, mais cela reste un gros problème. Il n'y a pas d'autre politique ou programme pour aider ces gens-là. Elles ont bien du mal à se tirer d'affaire. Cela a un effet horrible sur nos collectivités, surtout sur les enfants.

Mme Cathy McLeod: On n'a rien fait d'autre jusqu'ici. Avez-vous eu de l'aide pour le volet éducation, ou se limite-t-on à vous donner du Narcan ou du Suboxone pour inverser les effets?

M. James Morris: Santé Canada a envoyé des fonds directement aux collectivités pour les programmes de distribution de Suboxone. Les collectivités assurent elles-mêmes la gestion.

Il y a très peu, voire pas du tout, de fonds disponibles pour l'éducation, mais je vais demander à Janet de vous en dire plus à ce sujet également.

Mme Janet Gordon: Nous avons pu faire certaines choses, encore une fois, grâce aux ressources en santé publique que nous recevons. Nous avons fait de la formation sur la réduction des méfaits. Nous avons donné de la formation sur la naloxone aux travailleurs communautaires selon nos moyens, car nous essayons de nous débrouiller avec notre personnel et nos ressources.

Nous essayons de faire les choses comme nous le pouvons, avec les ressources que nous pouvons dégager de certains secteurs de programme.

•(1010)

Mme Cathy McLeod: Merci.

Est-ce que tous les transferts en matière de santé vous sont acheminés par l'entremise de Services aux Autochtones, pour que vous les distribuiez aux collectivités, ou est-ce plus compliqué que cela?

M. James Morris: Non. Dans le système que nous utilisons plus ou moins dans le cadre du régime de santé d'anishinabe, les collectivités font les choses par elles-mêmes si elles peuvent. Quant aux programmes de distribution de naloxone, l'argent passe par elles. L'autorité sanitaire se concentre sur ce que nous appelons les services spécialisés régionaux, comme l'accès à des médecins et d'autres spécialistes. C'est ce que nous avons tendance à faire.

La collectivité ou le groupe de collectivités qui veut faire autre chose doit présenter une demande de services, et nous intervenons.

Mme Cathy McLeod: Donc...

La présidente: Je suis désolée, mais nous n'avons plus de temps.

Nous passons maintenant à Rachel Blaney.

Mme Rachel Blaney: Merci beaucoup à vous deux de votre présence et de votre exposé. Très instructif.

Vous avez notamment parlé du lent processus de formation et de la nécessité de faire participer des membres de la collectivité comme professionnels de la santé. Vous avez dit également que cela doit être une stratégie locale.

Pourriez-vous nous dire quels sont les défis en ce qui concerne ce que vous entendez par le lent processus de formation et ce que vous souhaitez voir dans une stratégie locale?

Mme Janet Gordon: Pour ce qui est de l'éducation dans nos collectivités, je pense que les enfants de beaucoup de nos collectivités doivent s'exiler pour faire des études secondaires, ce qui n'est pas toujours la meilleure solution pour l'éducation des jeunes.

Mme Rachel Blaney: Oui.

Mme Janet Gordon: Beaucoup finissent par décrocher parce qu'ils s'ennuient de leur milieu ou parce que leur situation ne leur convient pas, si bien qu'ils finissent par ne pas pouvoir poursuivre leurs études.

Il y a des vidéos et de la formation à distance. Encore une fois, la formation que nous avons donnée nous a fait constater que l'on apprend mieux en faisant les choses et en observant les gens, ainsi que par les contacts en personne.

M. James Morris: Je pense que cette formation, mettons jusqu'à la 12^e année, sous forme de formation à distance ou... comment vous dites?

Mme Janet Gordon: Ce sont des vidéos.

M. James Morris: La vidéo, c'est cela. Si vous voulez une formation plus spécialisée, nous devons trouver une façon complètement différente de l'offrir.

Envoyer les personnes en ville pour leur formation n'est pas sans problèmes. Un des problèmes que Janet a mentionnés est que les jeunes s'ennuient. Mais aussi, ceux qui réussissent à devenir des professionnels ont tendance à ne pas revenir travailler chez eux.

Il faut former les étudiants dans les collectivités où ils vont rester.

Mme Janet Gordon: Il y a cela. Il y a aussi le problème de la piètre qualité des infrastructures dans les collectivités, comme le logement — c'est un énorme problème pour ceux qui veulent revenir chez eux —, et les milieux de travail.

James a parlé du modèle des postes de soins infirmiers auquel nos collectivités ont encore accès pour les soins de santé. Ce n'est pas le meilleur modèle de nos jours, compte tenu de la forte population et du lourd fardeau de la maladie dans nos collectivités. La piètre infrastructure ne permet pas de répondre aux besoins des personnes.

Mme Rachel Blaney: Oui. C'est un gros problème.

Vous avez parlé d'une stratégie régionale de soins infirmiers avec la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, dans l'espoir qu'elle dégage certains de ces soutiens pour le recrutement et le maintien en poste. Vous avez parlé d'infrastructure et de logement. Je suppose que ce sont les plus gros problèmes, mais comment cela fonctionne-t-il? Et est-ce prometteur?

•(1015)

Mme Janet Gordon: Nous commençons à peine.

C'est en partie parce que nos collectivités exercent une grande prudence avant de prendre en charge les services tels quels, parce que cela ne fonctionne pas à l'heure actuelle. Nous avons besoin de plus de ressources. Une infirmière en santé communautaire ne nous suffira pas; il faut aussi des infirmières praticiennes pour les maladies chroniques graves. Il faut des infirmières en soins à domicile. Certaines de nos collectivités reçoivent la visite d'une infirmière en soins à domicile une fois tous les deux mois. Nos collectivités n'ont pas de ressources pour les infirmières en santé publique.

La stratégie doit combler toutes ces immenses lacunes des soins infirmiers. Encore une fois, même si nous pouvions avoir toutes les infirmières qu'il nous faut, nous ne saurions pas les loger ni leur trouver de l'espace de travail. Nous sommes dans une situation difficile.

Mme Rachel Blaney: Vous êtes dans une situation difficile en ce moment.

Merci beaucoup de votre témoignage. Il est très important que nous entendions ce que vous avez à dire.

La présidente: Merci.

Au tour de Will Amos. Il m'a généreusement offert la possibilité de poser quelques questions, si bien que nous allons partager notre temps.

Pouvez-vous me dire un mot des taux de diplomation? Quel est votre taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et combien de vos jeunes veulent faire des études postsecondaires et entreprendre une carrière médicale?

M. James Morris: On m'a fourni récemment les taux de diplomation pour notre région. Je n'ai pas apporté les statistiques, mais c'est certainement beaucoup mieux qu'avant.

Lorsque j'étais orienteur au secondaire à Thunder Bay au début des années 1990, nous commençons l'année avec 200 élèves. En juin, il nous en restait 90 à 95. C'était un bon taux, nous a-t-on dit.

La situation s'est considérablement améliorée depuis. Notre région compte deux écoles secondaires qui sont des écoles autochtones: une ici à Sioux Lookout et l'autre à Thunder Bay. Ces deux écoles secondaires ont amélioré le taux de réussite, mais le nombre de diplômés qui entreprennent des études postsecondaires reste faible. Je n'ai pas l'impression, aujourd'hui, que nous avons une pleine salle de diplômés universitaires ou collégiaux en ce moment. Ils ne sont tout simplement pas là.

Je sais que le Collège Canadore de North Bay a un bon programme. Il forme beaucoup de spécialistes de la santé qui se concentrent sur les besoins communautaires, et cela semble donner de bons résultats.

La formation des jeunes à ce qui est utile pour eux et leur collectivité est un moyen d'attirer des stagiaires. Les envoyer dans une université ou un collège où ils ne retrouvent pas leur mode de vie n'est pas une façon de les motiver à rester à l'école et à réussir. Réussir quoi?

La présidente: Juste.

Parmi les professionnels de votre collectivité, combien sont non autochtones? Quel est le pourcentage? Viennent-ils surtout du Sud, de l'extérieur ou de la région?

Mme Janet Gordon: Il y a probablement une poignée d'infirmières qui viennent de nos collectivités, peut-être cinq, pour être généreuse.

La présidente: Cinq sur combien de postes?

Mme Janet Gordon: Je crois qu'il y a une soixantaine de postes.

Une voix: Peut-être plus.

La présidente: Alors, il nous reste beaucoup de chemin à faire.

Mme Janet Gordon: Oui.

Parmi les médecins que nous avons dans notre pratique, il y en a peut-être trois qui sont membres des Premières Nations.

La présidente: Trois sur...

Mme Janet Gordon: Les autres viennent surtout de la région de Toronto.

• (1020)

La présidente: Combien de médecins y aurait-il dans votre région? Vous avez trois Autochtones...

Mme Janet Gordon: Nous avons suffisamment de financement pour en recruter une cinquantaine. Certains ont choisi de ne pas travailler à temps plein, ou ils travaillent à l'extérieur ou à la maison, à quart temps. Nous avons donc une quarantaine de médecins à notre service. En équivalent de temps plein, je crois que cela donne 22 médecins.

La présidente: D'accord.

Mme Janet Gordon: Nous ne sommes donc pas là où nous devrions être. Nous essayons d'étirer...

La présidente: Oui, je comprends.

Mme Janet Gordon: ... le plus possible.

La présidente: Nous avons un peu de temps pour Will Amos, s'il le veut.

M. William Amos (Pontiac, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie nos deux témoins. Il ressort de votre témoignage et des questions de Mme Blaney que vous avez affaire à des enjeux très difficiles, qui compliquent la problématique. Si vous n'avez pas de logement de qualité convenable, si vous n'avez pas les investissements nécessaires en éducation, si vous n'avez pas les investissements en santé, alors tout cela finit par créer un cercle vicieux. Votre témoignage est très clair, et je vous en remercie.

Si l'on essayait de remonter aussi loin que possible en amont pour trouver des solutions pour l'avenir, de quoi auriez-vous besoin pour vos jeunes et leur formation afin de régler les problèmes de renforcement des capacités pour l'avenir? Il me semble que vous voulez, en réalité, un moyen de résoudre les problèmes fondamentaux. Je me demande donc si vous aimeriez aller dans cette direction et nous donner des conseils sur la manière de régler les problèmes de capacité dans une perspective jeunesse.

M. James Morris: Le premier problème à étudier — et l'autorité sanitaire elle-même n'a pas un grand rôle à jouer à cet égard — c'est la formation des jeunes. À Thunder Bay, nous avions une école secondaire qui accueillait jadis 200 élèves, mais à cause des décès d'élèves, lorsque je m'y suis trouvé là le printemps dernier, l'école secondaire n'avait qu'une soixantaine d'élèves. Cela s'est produit parce que les parents ne tenaient pas à envoyer leurs enfants à l'école secondaire de Thunder Bay, à cause du taux de mortalité des élèves. Je ne sais pas qui travaille à l'amélioration de cette situation, mais il faudra du temps.

Une des solutions que j'ai souvent entendu proposer, c'est que ces enfants ne devraient pas quitter leur foyer pour aller faire des études secondaires. Nous devons trouver un moyen d'offrir un enseignement secondaire à tous ces enfants chez eux. Je ne sais pas encore comment cela pourra se faire. Certaines collectivités ont une forme d'école secondaire, mais pas les mêmes normes que les écoles secondaires de Thunder Bay. C'est un problème à régler.

Lorsque ce sera fait, il nous faudra une politique et un programme pour former ces jeunes à faire un travail utile en santé. Il ne s'agit pas d'en faire des médecins comme les médecins ordinaires que nous formons; c'est trop long et trop difficile pour eux à l'heure actuelle. Il faut adapter les programmes de formation en fonction du travail à faire dans les collectivités. Cela peut comporter certaines choses que font les médecins, mais pas tout, parce que ce n'est pas vraiment ce dont nous avons besoin. C'est mieux que d'attendre trois semaines qu'un médecin s'amène, sans trop savoir s'il va vous voir ou pas. Nous devons consacrer beaucoup d'efforts à la conception de programmes qui fonctionnent pour les collectivités autochtones isolées.

Voyons si Janet a quelque chose à ajouter.

Mme Janet Gordon: Un des modèles que nous avons examinés est le modèle Nuka, qui forme des aides en santé communautaire en Alaska. Il n'y a ni médecins ni infirmières habitant dans la collectivité, mais des résidents ont reçu la formation, une formation très dynamique. Au bout du compte, ils ont les compétences et les connaissances nécessaires pour dispenser des soins d'urgence ou primaires.

Voilà certains des modèles que nous avons étudiés pour voir comment nous pouvons renforcer les capacités de nos collectivités, afin qu'on se sente en sécurité et qu'on ait accès au service le plus vite possible.

Je voulais aussi mentionner que la Saskatchewan a une université des Premières Nations. Des modèles comme celui-là aident ceux qui veulent aller au collège et à l'université. Il est difficile de trouver sa place dans les systèmes lorsqu'on sort d'une collectivité isolée, de sorte qu'il faut un environnement plus propice pour ceux qui viennent de nos collectivités.

• (1025)

La présidente: Nous devons avancer.

M. William Amos: Merci.

La présidente: La parole est à Kevin Waugh.

Pour la gouverne du Comité, il semble que le vote a été reporté à 11 h 30. Nous pourrions donc terminer dans le temps alloué.

Voulons-nous continuer avec des tours de cinq minutes? Comment voulez-vous procéder? J'ai été très généreuse de notre temps.

Très bien, je vois qu'une personne est d'accord.

Monsieur Kevin Waugh.

M. Kevin Waugh: Janet et James, merci de votre présence ce matin.

Vous avez tous les deux parlé de suicide. Janet, vous avez cité un chiffre: 500. James, vous avez parlé de la situation à l'école.

Que faisons-nous?

La collectivité de Thunder Bay fait parler d'elle dans l'actualité nationale depuis deux ou trois semaines. Manifestement, personne n'écoute, parce que nous n'avons rien vu. Vous avez tous deux parlé des suicides et des tentatives de suicide ce matin. C'est une épidémie dans votre région.

Où dirigez-vous vos efforts? De toute évidence, il y a un problème dans votre région.

M. James Morris: Oui. De fait, la crise du suicide dans notre région remonte à 1986. Si vous consultez les statistiques antérieures, vous verrez qu'il y avait des suicides, mais pas de tendance observable. En 1986, une tendance s'est dessinée, d'abord chez les jeunes de sexe masculin de 15 à 21 ans. Elle a culminé en 2000, avec 26 suicides dans la région dans une seule année. C'est plus de deux suicides par mois. Dans les petites collectivités, l'effet a été dévastateur.

Il n'y a pas de facteur particulier pour expliquer ces suicides; il y en a beaucoup. Il faut considérer l'environnement dans lequel vivent ces enfants avec les choses qui leur sont arrivées personnellement, afin de dégager un semblant d'explication de leur décès. Ils ne peuvent pas nous le dire: ils sont morts. Il n'y a rien à faire, sauf analyser leurs antécédents et comprendre que leur mort est imputable à tout ce que représente la vie dans une réserve. J'ignore si certains d'entre vous ont déjà vécu dans une réserve. C'est un mode de vie qui laisse fort à désirer. Beaucoup de ces enfants ont toujours faim. Ils sont mal vêtus. Ils sont victimes de beaucoup de violence familiale,

dès la petite enfance. Certains sont tout simplement fatigués. Ils abandonnent et vont se pendre. Ce sont des enfants. Il n'y a rien; les systèmes en place ne suffisent pas pour s'occuper convenablement de tous ces enfants. Certains abandonnent, tout simplement. Ils ne peuvent pas continuer.

Qu'y faisons-nous? Il n'y a pas de politique et donc pas de programme de santé mentale pour les Premières Nations au Canada. C'est le plus gros problème. Lorsque j'étais à Ottawa à la fin des années 1980, et qu'on m'a dit que nous avions une crise, j'ai appris que le gouvernement fédéral n'a pas de politique en matière de santé mentale; c'est une responsabilité qui incombe à la province. Je me suis donc adressé à la province, qui m'a dit: « Oui, nous avons tout un train de programmes de santé mentale, sauf pour les Indiens inscrits vivant dans une réserve. » Donc, nous n'étions nulle part.

Il n'y a donc toujours pas de politique pour aider les enfants vivant dans les réserves à obtenir des soins de santé mentale. Nous n'avons qu'un ensemble disparate de programmes fédéraux et provinciaux de santé mentale. Il n'existe pas de programme global pour réduire le nombre de suicides. C'est la première chose. Nous devons prendre tout ce que nous pouvons, partout où nous pouvons, pour gérer l'enjeu. Et des enjeux, il y en a beaucoup. Nous avons eu des pédophiles dans notre région, nous connaissons la pauvreté... et j'en passe. Ces enfants ne peuvent tout simplement pas s'en sortir sans...

• (1030)

M. Kevin Waugh: Je suis sur votre site Web. Vous y indiquez 43 postes à pourvoir. Un conseiller en santé mentale gagne 76 767 \$ par année. Ce poste a été affiché il y a quatre mois. L'avez-vous pourvu?

M. James Morris: Non. Nous cherchons toujours.

M. Kevin Waugh: Voici le problème: vous avez 43 emplois, allant de la santé mentale à la protection de la vie privée. C'est bien 43 emplois. Certains restent vacants pendant des mois. Comme je l'ai dit, celui-ci est affiché depuis quatre mois. Avez-vous des espoirs d'attirer des gens chez vous?

M. James Morris: Nous sommes constamment à la recherche de personnes prêtes à venir ici. Premièrement, nous n'avons personne parmi les nôtres qui pourrait occuper ce poste. Comme je viens de le dire, le système d'éducation fait en sorte que dans la région, personne n'est suffisamment formé pour accomplir cette fonction. Il faut chercher ailleurs. C'est très difficile de recruter des professionnels et de les former à la pratique en région éloignée. Nous sommes toujours aux prises avec ce même problème. Lorsqu'il nous arrive de trouver quelqu'un qui est disposé à venir aider les gens d'ici, nous nous considérons comme extrêmement chanceux.

Mme Janet Gordon: Oui.

M. James Morris: Ces personnes existent, il y en a beaucoup parmi nous et nous avons beaucoup de chance de les avoir, mais on n'en trouve pas à tous les coins de rue, ce n'est pas facile. Il y en a qui viennent, qui restent un mois et qui repartent.

Mme Janet Gordon: Nous avons essayé toutes sortes de moyens. Nous avons, par exemple, fait de la publicité à Ottawa, à Toronto, à Thunder Bay et à Winnipeg. Nous avons organisé des salons de recrutement spéciaux à Toronto et à Ottawa. Nous essayons d'être le plus innovants possible en matière de recrutement.

Un autre aspect qui pose problème est qu'à Sioux Lookout, en l'occurrence, le logement est un problème énorme. Vivre ici coûte cher, le loyer, la nourriture, tout est cher. Le prix de l'essence est probablement plus élevé que dans le Sud. Ce sont toutes des choses qui ont vraiment de quoi dissuader les gens de venir ici.

M. Kevin Waugh: De combien de conseillers en santé mentale avez-vous besoin? Je vois deux offres d'emploi pour cela sur votre site Web. Combien en avez-vous?

M. James Morris: L'organisme de counselling du Nord comptait 16 conseillers qui se déplaçaient partout dans le Nord. Maintenant, je pense qu'il n'y en a plus qu'un ou deux.

Mme Janet Gordon: Je sais. Nous sommes en bien mauvaise posture.

M. James Morris: C'est...

Mme Janet Gordon: Oui. Entretemps, nous avons confié par contrat certains services à une poignée d'organismes. L'argent que nous avons reçu pour l'application du principe de Jordan nous a permis de retenir les services d'un cabinet de psychologues. Nous avions plus de 300 enfants sur la liste des patients à diriger vers un psychologue. Depuis un an et demi, tout ce que nous faisons, c'est évaluer ces enfants et établir un plan de traitement, ce que nous n'étions pas capables de faire avant, parce que nous avions des fonds seulement pour un psychologue à mi-temps.

M. James Morris: Nous avons également créé ce que nous appelons des « équipes de traumatologie ». Ce sont des équipes spécialisées, composées de professionnels hautement qualifiés, mais qui viennent de l'extérieur. Nous avons des critères qui impliquaient la participation de professionnels autochtones parlant la langue et ayant cumulé une vaste expérience clinique, mais le programme touche à sa fin, parce que je n'arrive pas à trouver l'argent pour le poursuivre. Cela aurait été une façon d'offrir d'excellents services de counselling à long terme aux familles.

• (1035)

M. Kevin Waugh: Merci.

La présidente: D'accord. C'est maintenant au tour du député Mike Bossio.

M. Mike Bossio: Merci beaucoup à tous les deux d'être ici ce matin pour nous faire part de vos expériences et de l'expérience de la collectivité.

Si vous vous souvenez, la députée McLeod et moi sommes allés à Sioux Lookout et nous vous avons rencontrés dans le cadre d'une étude que nous faisons à l'époque sur le suicide chez les jeunes. Vous nous aviez servi un dîner extraordinaire au cours duquel nous avons eu une conversation très intéressante.

Vous parliez à l'instant de la situation entourant la santé mentale et d'autres domaines où les choses commencent à changer, mais la route a été longue. Je vous regarde tous les deux et je vous sens encore las du fardeau que vous avez dû porter pendant longtemps. Je me souviens que durant le repas, quand vous racontiez vos histoires, la moitié des gens dans la salle étaient exténués à cause des innombrables heures investies et du fardeau accablant que beaucoup doivent supporter dans leur collectivité. Ces personnes constituent la seule ressource pour les cas de suicide chez les jeunes, les incidents de santé mentale et de toxicomanie. Il devient tout simplement écrasant pour une seule et même personne de devoir porter ce fardeau.

Juste avant votre groupe, nous avons entendu des témoins de la région de Saskatoon qui nous ont parlé de leur pénurie de main-d'oeuvre. Comme ils avaient des postes qualifiés à combler, ils se sont présentés dans un des collèges locaux pour dire: « Écoutez, il faut absolument développer ces compétences et il n'y a pas une minute à perdre, parce qu'en ce moment, il y a un boom de la construction, et quelques gros projets. »

J'essaie, comme vous, de trouver des solutions. C'est tellement difficile d'offrir de la formation dans les collectivités éloignées, surtout qu'elles sont nombreuses, mais une chose est certaine, il faut que la chose se passe sur le terrain. Il faut que ce soit une formation pratique.

Quelqu'un a-t-il examiné les possibilités du côté d'un institut comme le First Nations Technical Institute ou d'un autre collège des Premières Nations? Ces établissements pourraient-ils former une équipe d'infirmières embauchées expressément pour offrir de la formation dans les collectivités, et ce, de façon continue? L'équipe pourrait se déplacer à l'année d'une collectivité à une autre pour offrir cette formation sur place, de sorte qu'après quelques années — ce serait un peu long au début, mais après un certain temps —, vous auriez des personnes parfaitement formées. A-t-on envisagé des solutions de ce genre?

M. James Morris: Le seul exemple qui me vient à l'esprit est celui de Canadore College, à North Bay. Le collège a mis en place ce qu'il appelle le centre d'excellence pour l'éducation des Autochtones. Non seulement il forme des personnes sur place, au collège, mais il est également disposé à se rendre dans les collectivités pour former les personnes qui ne peuvent pas en sortir. C'est ce qui se rapproche le plus de votre idée.

Dans notre région, il n'y a rien. Il y a bien un institut à Thunder Bay qui offre un peu de formation, mais il en donne dans tous les domaines, pas seulement en santé mentale. Il n'y a là-bas qu'un seul programme que je qualifierais de programme sur la santé mentale; il est en place depuis deux ans, peut-être. L'institut en est à ses tout débuts.

Mme Janet Gordon: Oui, il y a un hôpital à Moose Factory. L'hôpital de Moose Factory a mis sur pied un programme de soins infirmiers qui a été exécuté à Moose Factory même. Le programme a connu beaucoup de succès. C'était un programme menant à un diplôme. Il en est sorti un certain nombre de diplômées de la région, qui sont aujourd'hui infirmières dans leur collectivité. Donc, cela peut fonctionner si nous arrivons à trouver... Pour exécuter un programme comme celui-là, il faut beaucoup de ressources, c'est certain.

M. Mike Bossio: Sioux Lookout a un excellent hôpital. Est-ce que quelque chose de ce genre serait envisageable? Quelqu'un en a-t-il discuté avec le Canadore College et l'hôpital de Sioux Lookout? Peut-être qu'ensemble, ils pourraient coordonner un programme pour Sioux Lookout?

M. James Morris: J'ai passé beaucoup de temps à parler de formation de travailleurs en santé mentale avec le Canadore College. Je leur ai affirmé que nous avons réellement besoin de deux ou trois cents travailleurs en santé mentale dans les collectivités, disons deux ou trois par collectivité, mais le projet n'a jamais pu décoller. Il n'y avait d'argent nulle part.

• (1040)

Mme Janet Gordon: Oui. Nous en avons parlé avec le Centre de santé Meno Ya Win, nous essayons de voir comment nous pourrions travailler ensemble au recrutement d'infirmières et à leur maintien en emploi, et comment nous pourrions offrir du mentorat aux nouveaux diplômés, à mesure qu'ils arrivent. Ces discussions sont en cours.

M. Mike Bossio: Merci beaucoup à vous deux pour tout ce que vous faites pour votre collectivité. Cela mérite des félicitations.

La présidente: J'aimerais vous poser une petite question.

L'aîné George Kemp, de Berens River, lorsqu'il est venu ici comme témoin, nous a dit qu'à partir du moment où sa collectivité a cessé d'être coupée du reste du monde, qu'elle a été reliée par un chemin praticable en tout temps, il n'y a plus eu de suicides. Est-ce aussi le cas dans vos régions? Combien de vos collectivités sont complètement bloquées ou isolées?

M. James Morris: Nous avons 28 collectivités.

La présidente: Vous en avez 28.

M. James Morris: Dans notre région, une des collectivités a une route depuis la fin des années 1930 et cela n'a rien empêché. Au contraire, cela augmentait les problèmes sociaux.

La présidente: D'accord. Nous allons maintenant conclure la période des questions avec la députée Cathy McLeod.

Mme Cathy McLeod: Merci, madame la présidente.

Dans combien de vos 32 collectivités, dont 28 ne sont accessibles que par les routes d'hiver — bien sûr, ce n'est pas la solution à tout —, le service à large bande est-il suffisamment puissant pour permettre la télémedecine?

Mme Janet Gordon: La plupart de nos collectivités ont de l'équipement de télémedecine, essentiellement pour les soins de santé dans les postes de soins infirmiers. Cela fonctionne tantôt bien, tantôt mal. Certaines collectivités plus à l'est ont une connectivité à large bande plus élevée que la nôtre, et cela ne fait pas vraiment de différence. Les médecins, bien sûr, ont OSCAR pour les dossiers médicaux électroniques, mais ils ont souvent beaucoup de difficulté à entrer dans le système. Tout dépend de la collectivité et de ce qu'elle utilise. Cela varie. Parfois, c'est bien, mais parfois, ce n'est pas très efficace, et nous avons un tas de difficultés techniques.

Mme Cathy McLeod: D'accord, il semble qu'une bonne connectivité à large bande soit indispensable. Encore une fois, ce n'est pas la réponse à tous les problèmes, mais je sais que dans certains domaines, les pathologies de la parole, par exemple, du soutien est offert. Même, dans une certaine mesure, le counselling en santé mentale devient... Avec des connexions adéquates, comme celles dont nous parlons, il est possible d'établir des contacts, des relations thérapeutiques. Je pense qu'on pourrait faire de même avec le domaine de la santé mentale.

C'est intéressant parce qu'hier, je parlais avec un groupe appelé Orbis, qui fait des chirurgies oculaires qui ont permis à des personnes partout dans le monde d'échapper à la cécité. Or, des gens d'Orbis m'ont dit que le groupe n'était jamais allé dans des collectivités autochtones du Canada. Je peux vous mettre en contact avec eux.

Orbis a même un hôpital ophtalmologique volant. Il a son propre avion qui se déplace avec des médecins de l'Institut de la vue d'Ottawa à son bord. Il accomplit un travail phénoménal. Si cela vous intéresse, je peux vous donner ses coordonnées.

Les gens d'Orbis ont clairement indiqué qu'ils savaient que certaines collectivités du Nord étaient touchées par de graves problèmes et qu'ils seraient enthousiastes de travailler là-bas.

Qu'en est-il des soins dentaires? Quelle est la situation de ce côté-là?

Mme Janet Gordon: Nous avons récemment fait une expertise dentaire.

Environ 500 enfants naissent chaque année dans nos collectivités. En tout temps, je dirais qu'environ 500 enfants sont sur la liste d'attente pour une anesthésie générale pour faire effectuer des travaux dentaires, qu'il s'agisse de la pose de couronnes ou de l'extraction de dents. Il existe une ligne directrice qui précise que si les travaux dentaires à effectuer portent sur plus de sept dents, ils doivent être effectués sous anesthésie générale.

Nous avons un programme de soins dentaires dispensé par la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits. Ce n'est pas un programme fondé sur les besoins. La plupart des travaux dentaires se font sur des personnes qui souffrent de douleurs aiguës, qui sont en crise. Bien souvent, c'est pour arracher des dents et non pour faire des traitements réparateurs ou des nettoyages. Il y a des hygiénistes dentaires qui travaillent dans le Nord, mais là encore, les services offerts ne réussissent pas à répondre à la demande de services dans les collectivités.

• (1045)

Mme Cathy McLeod: D'accord.

Avons-nous encore du temps?

La présidente: Eh bien, nous avons dépassé 10 h 45, alors si vous voulez conclure...

Nous avons été très généreux avec le chronomètre.

Mme Cathy McLeod: Merci.

La présidente: Merci beaucoup, ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ, de vous être déplacés pour venir nous décrire la situation et les difficultés auxquelles vous faites face dans votre région.

Tous vos commentaires figureront au compte rendu permanent du Comité et du Parlement.

En notre nom à tous, nous vous remercions chaleureusement d'avoir pris le temps de comparaître. Nous vous en sommes reconnaissants.

Mme Janet Gordon: Merci.

Un député: Formidable, nous avons eu une réunion sans sonnerie.

La présidente: Pas de sonnerie.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes
à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the
following address: <http://www.ourcommons.ca>